

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 110 (2007)

Artikel: Les sites de l'avenue Ritz et du chemin des Collines : deux exemples de nécropoles en ville de Sion (Valais, Suisse)
Autor: Moinat, Patrick / Baudais, Dominique / Brunier, Christine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sites de l'avenue Ritz et du chemin des Collines : deux exemples de nécropoles en ville de Sion (Valais, Suisse)

Patrick Moinat, Dominique Baudais, Christine Brunier

Résumé : Fouillés entre 1987 et 1988, ces deux ensembles de 15 et 25 tombes sont maintenant étudiés. Cette présentation résume les principaux résultats de l'analyse des deux nécropoles. Nous passons en revue les datations, l'insertion chronologique et spatiale des deux ensembles en ville de Sion, la description des principales composantes du rituel funéraire. La nécropole de l'avenue Ritz se compose uniquement de cistes à inhumation individuelle alors que celle du chemin des Collines a également livré des architectures de bois et une inhumation double simultanée. Les deux nécropoles sont pauvres en mobilier, mais quelques tombes font exception puisqu'on dénombre trois bracelets en coquille de *glycymeris* et un en défenses de sanglier.

Il faut remarquer que ces deux cimetières sont en marge du phénomène collectif alors que des exemples contemporains existent ailleurs en Valais et autour du Léman. La nécropole du chemin des Collines se distingue par son homogénéité et par la mise en évidence d'un regroupement des enfants. Enfin, les datations ¹⁴C et les orientations des sépultures sont peut-être des données liées : lorsqu'une chronologie courte est mise en évidence, les orientations sont régulières (Collines) alors que dans le cas d'une chronologie longue, les variations d'orientation sont plus importantes (Ritz).

Zusammenfassung : Die 1987 und 1988 freigelegten Gräberfelder mit 15 und 25 Gräbern sind heute ausgewertet. Dieser Beitrag fasst die Hauptergebnisse zusammen, die aus der Analyse der beiden Fundkomplexe hervorgehen. Es wird auf die Datierungsergebnisse, die chronologische und topographische Lage dieser zwei innerhalb der Stadt Sitten aufgefundenen Gräbergruppen eingegangen und es erfolgt eine Beschreibung der wichtigsten Bestandteile der Bestattungssitten. Die Nekropole der Avenue Ritz besteht ausschliesslich aus Kistengräbern mit Einzelbestattungen, während diejenige des Chemin des Collines auch Holzbauten und eine Doppelbestattung geliefert hat. Beide Nekropolen sind beigabenarm mit Ausnahme weniger Gräber, die insgesamt drei Armringe aus *Glycimeris*schalen sowie einen Armring aus Eberzahnlamellen bargen.

Diese zwei Bestattungsplätze reihen sich nicht in den Brauch der Kollektivbestattungen ein, obwohl diese gleichzeitig an anderen Fundstellen im Wallis und am Genfer See dokumentiert sind. Die Nekropole vom Chemin des Collines unterscheidet sich durch ihre Einheitlichkeit und die Zusammenlegung von Kindergräbern. Darüberhinaus besteht möglicherweise ein Zusammenhang zwischen den ¹⁴C-Datierungen und der Ausrichtung der Gräber. Wenn eine kurze Belegungsdauer gefasst werden kann, bleiben die Orientierungen einheitlich (Collines), während bei längerer Belegung die Abweichungen von der Grundorientierung grösser sind (Ritz).

Abstract : These two sites consist of 15 and 25 tombs. They were excavated in 1987 and 1988 and are currently under investigation. This contribution presents the main results of this work. We are presently reviewing the dating, the arrangement in plan of the site and the characteristics of the funerary rituals in these two groups situated in the town of Sion. The necropolis in the avenue Ritz contains only cists for single burials whereas the one in the chemin des Collines also contains wooden structures as well as one tomb for two individuals. Neither site has produced much of interest although three *Glycymeris* shell bracelets have been found and one made of wild boar tusks.

It is to be noted that these two cemeteries are distinct from the collective phenomenon. There are contemporary examples in the Valais and around the Léman. The Collines necropolis stands out for its uniformity and the fact that it has a space set aside for children. Finally, the C14 datings and the orientation of the tombs are maybe linked: when a short chronology in time is evident, the orientation of the burial places is regular (Collines); but when it covers a long period the variations are more marked (Ritz).

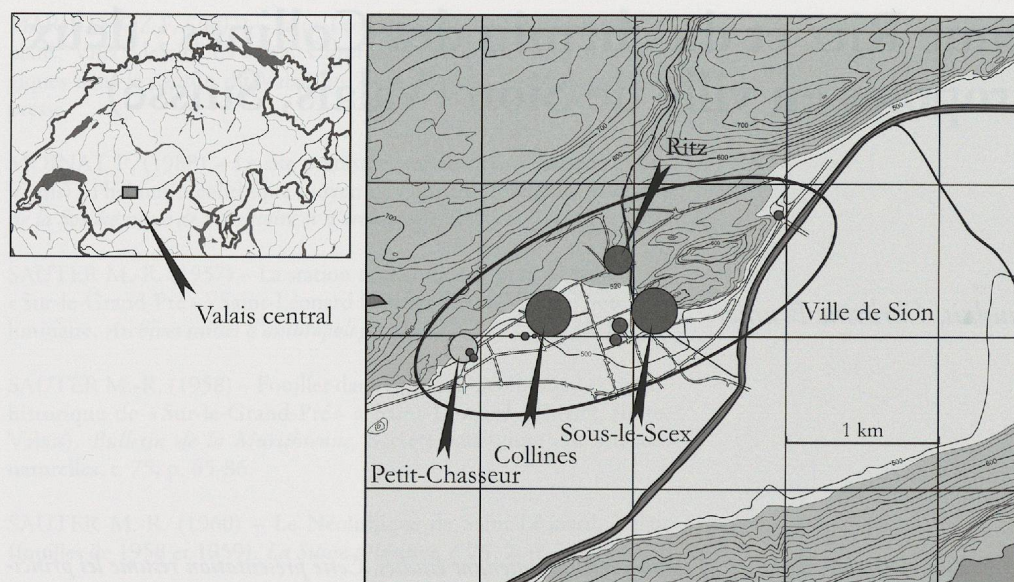


Fig. 1. Situation des nécropoles de l'avenue Ritz et du chemin des Collines en ville de Sion (Valais, Suisse).

Introduction

Moins de 600 mètres séparent les nécropoles de l'avenue Ritz et du chemin des Collines (Sion, Valais), cette proximité s'accompagne de nombreuses caractéristiques communes. Elles se situent toutes deux dans un contexte topographique identique, les faibles pentes du cône d'alluvions de la Sionne (fig. 1). Les deux stratigraphies montrent des alternances complexes de limons fins coupés d'importants niveaux d'alluvions ou de forts ruissellements marqués par des niveaux d'érosion. Les deux sites s'intègrent dans une séquence chronologique longue, entre des niveaux datés du Néolithique ancien et des niveaux d'habitats contemporains ou postérieurs aux sépultures.

Sur le plan des pratiques funéraires, ces deux ensembles se caractérisent par des architectures sommaires, des cistes en dalles construites dans des fosses profondes et par des dépôts simples en décubitus latéral gauche où l'inhumation individuelle est pratiquement exclusive.

Enfin, le mobilier est rare. Il se compose de poinçons en os, de bracelets en défenses de sanglier ou en coquilles de glycymeris.

Rapidement abordés à plusieurs reprises, ces deux ensembles sont encore largement inédits et assez mal connus. Cet article a pour objectif de présenter les principales observations concernant les deux nécropoles (Baudais *et al.* 1989-1990; Brunier et Gallay 1991-1992). Il sera essentiellement descriptif, la mise en contexte des découvertes et les différentes interprétations qu'il est possible d'avancer seront discutées dans l'article de synthèse sur le Valais central proposé dans ce même volume (voir p. 297).

Avenue Ritz (Sion, Valais)

La découverte du site de l'avenue Ritz (Sion, Valais) est liée à la construction d'un immeuble résidentiel et commercial en octobre 1987. Deux tombes en cistes (T1 et T2), observées à mi-hauteur d'une coupe de 18 m, allaient permettre de réaliser une fouille de sauvetage entre le 19 octobre 1987 et le 19 février 1988. Sur une surface de 500 m², 57 anomalies (fosses,

trous de poteaux et foyers) et quinze sépultures ont été documentées.

Les niveaux d'habitats qui ont malheureusement livré assez peu de mobilier et une succession de structures dont il est très difficile de comprendre l'organisation spatiale ne seront pas abordés dans cet article.

Stratigraphie

La collecte d'informations stratigraphiques s'est faite dans des conditions peu favorables. Avec un fond d'immeuble situé à -18 m, la technique de terrassement imposait la pose d'une paroi moulée au fur et à mesure du terrassement. Dans ces conditions, certaines stratigraphies ne restaient pas assez longtemps visibles pour permettre une documentation et une étude sérieuse.

Le régime torrentiel de la Sionne a un impact important sur la stratigraphie du site et la conservation des niveaux archéologiques. Les limons fins correspondant aux niveaux d'occupations humaines sont séparés par d'épais niveaux de graviers qui témoignent de la capacité de charge du torrent de la Sionne et de la vigueur des phénomènes érosifs. Le niveau de sol correspondant à la nécropole et ceux des différentes phases d'habitats sont absents ou limités à une zone que nous n'avons pas eu l'occasion de fouiller.

La stratigraphie générale du site permet de dégager quatre horizons importants pour la séquence néolithique (fig. 2) :

- L'horizon II correspond à un habitat daté entre 4200 et 3800 av. J.-C. Il se composait d'une série de 57 structures, soit 32 fosses, 17 trous de poteaux et 8 foyers.
- L'horizon III regroupe 15 sépultures, dont 11 sont recoupées plus ou moins profondément par des fosses ou des trous de poteaux, certaines ont été partiellement vidées à cette occasion. La tombe 2 a été détruite avant la fouille par un effondrement.

La cohérence chronologique de cet ensemble est discutable, les tombes 1 et 2 se situaient à l'écart des autres structures et les difficultés de datation ne permettent pas de résoudre les problèmes de chronologie absolue (voir plus bas).

SION - RITZ

Surface à 530 m

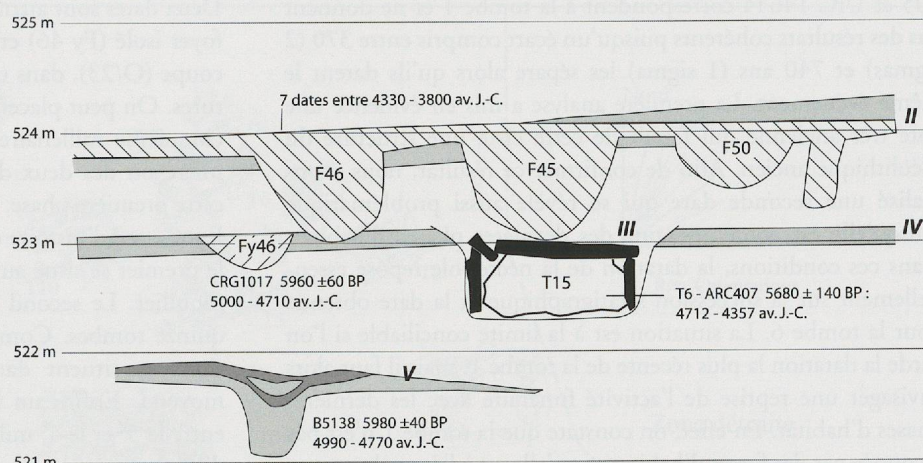


Fig. 2. Séquence stratigraphique synthétique de l'avenue Ritz : II – habitat du Néolithique moyen ; III – nécropole du Néolithique moyen ; IV et V – niveaux du Néolithique ancien. (Dessin et infographie : D. Baudais).

- L'horizon IV est attribué au Néolithique ancien sur la base d'une date absolue dont l'écart statistique est relativement important. Cette couche est conservée uniquement dans la partie nord du chantier.
- L'horizon V se limite à un poteau carbonisé dans sa fosse, sans autre mobilier archéologique. Cette structure témoigne d'une première occupation durant le Néolithique ancien.

L'absence d'un niveau de sol correspondant aux sépultures indique qu'il s'écoule un temps relativement important entre le cimetière et l'habitat ou qu'une phase érosive violente est venue raser les niveaux de circulation du cimetière. La destruction des sépultures lors de l'établissement du village semble également indiquer un désintérêt ou une méconnaissance du site

funéraire. Cette situation est surprenante, nous ne connaissons pas d'autre exemple de cistes détruites par un habitat à peine plus récent et/ou situé dans la même phase chronoculturelle.

L'histoire du site se résume donc à trois étapes : un niveau néolithique ancien situé à huit mètres sous la surface du sol actuel, puis une petite nécropole de quinze sépultures datées du milieu du cinquième millénaire, enfin un habitat situé à l'articulation entre le cinquième et le quatrième millénaire.

Dates absolues

Treize échantillons ont permis de dresser la séquence chronologique du site. Dix dates sur des charbons de bois proviennent

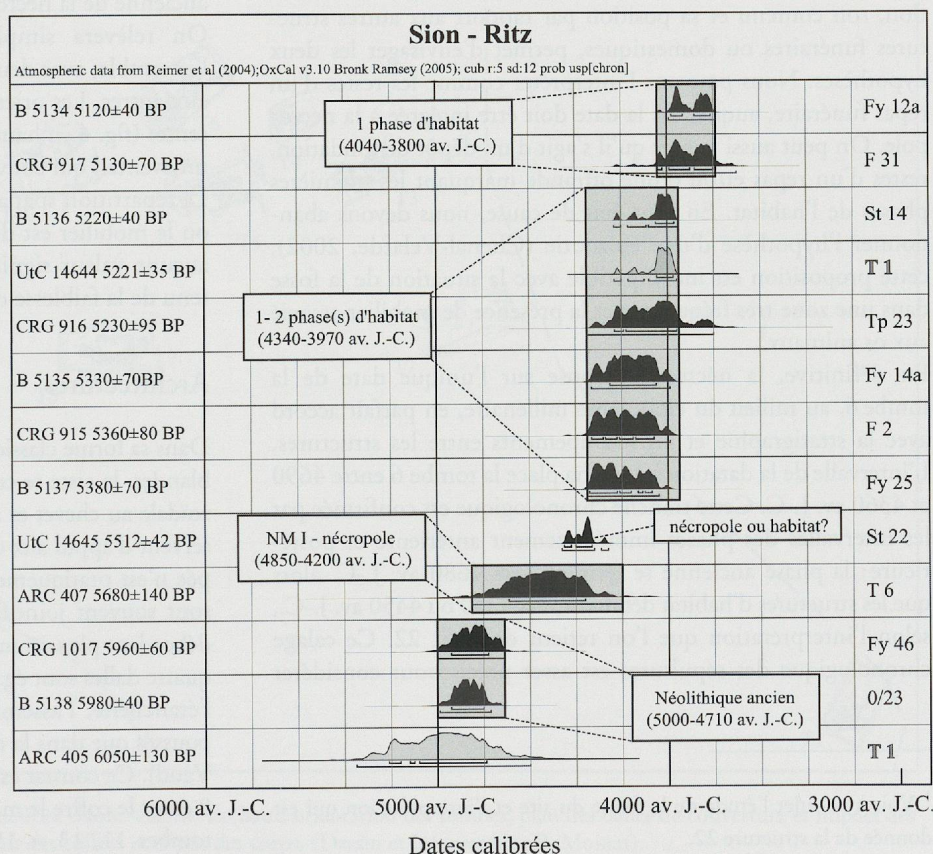


Fig. 3. Tableau des dates absolues et calibration (densité de probabilité) du site de l'avenue Ritz (Sion, Valais). En gris clair les dates incohérentes de la tombe 1.

des structures d'habitat et trois échantillons sur os humains datent la nécropole (fig. 3). Parmi ceux-ci, les numéros ARC 405 et UtC 14644 correspondent à la tombe 1 et ne donnent pas des résultats cohérents puisqu'un écart compris entre 370 (2 sigmas) et 740 ans (1 sigma) les sépare alors qu'ils datent le même événement. La première analyse a mis en évidence une date très ancienne qui faisait de cette ciste une structure du Néolithique ancien. Afin de confirmer ce résultat, nous avons réalisé une seconde date qui se révèle aussi problématique puisqu'elle est contemporaine des dernières phases d'habitat. Dans ces conditions, la datation de la nécropole repose essentiellement sur la succession stratigraphique et la date obtenue pour la tombe 6. La situation est à la limite conciliable si l'on garde la datation la plus récente de la tombe 1, mais il faut alors envisager une reprise de l'activité funéraire avec les dernières phases d'habitat. En effet, on constate que la tombe 1 n'est pas recoupée par des fosses d'habitat et qu'elle est à l'écart des autres inhumations. Cette interprétation a le mérite de garder la tombe 1 dans un schéma chronologique cohérent et de conserver la date récente au détriment de la première analyse.

La sériation des dates ^{14}C permet de reconnaître quatre phases différentes (fig. 3). La séquence d'habitat est représentée par une série de sept datations et par des fosses dont les recoupements montrent qu'on peut isoler au moins trois phases différentes. Les dates peuvent être séparées en deux ensembles, le premier entre 4340 et 3970 av. J.-C. correspondrait à au moins deux phases d'habitat et le second entre 4040 et 3800 av. J.-C. situerait la phase la plus récente.

La structure 22 se situe entre la nécropole et les phases d'habitat. Cette fosse occupe une place à part du fait de son contenu composé de 15 moutons et de mobilier archéologique. Sa datation, son contenu et sa position par rapport aux autres structures funéraires ou domestiques, permet d'envisager les deux hypothèses. Nous pouvons l'interpréter comme les restes d'un repas funéraire, auquel cas la date doit être intégrée à la nécropole. On peut aussi penser qu'il s'agit d'un dépôt de fondation, restes d'un repas et/ou d'une offrande marquant les premières phases de l'habitat. En tout état de cause, nous devons abandonner l'hypothèse d'une épizootie (Chenal-Velarde, 2002), cette proposition est incompatible avec la situation de la fosse dans une zone très fréquentée et la présence de mobilier associé aux os animaux¹.

En définitive, la nécropole repose sur l'unique date de la tombe 6, au milieu du cinquième millénaire, en parfait accord avec la stratigraphie et les recoupements entre les structures. L'intervalle de la datation à 1 sigma place la tombe 6 entre 4690 et 4360 av. J.-C. Cette tranche chronologique est confirmée par les intervalles des phases immédiatement antérieure et postérieure : la phase ancienne se termine vers 4680 av. J.-C. alors que les structures d'habitat débutent vers 4340 ou 4450 av. J.-C., selon l'interprétation que l'on retient de la St 22. Ce calage chronologique des sépultures est assez précis pour considérer

que le cimetière de Sion-Ritz est plus ancien que celui de Sion-Collines.

Deux dates sont attribuées au Néolithique ancien. Il s'agit d'un foyer isolé (Fy 46) et d'un prélèvement de charbon de bois en coupe (O/23), dans un niveau situé près de 2 m sous les sépultures. On peut placer ces occupations dans le premier quart du cinquième millénaire selon que l'on tient compte de la première ou des deux dates ^{14}C . Aucun mobilier n'est associé à cette première phase.

En résumé, l'histoire du site se déroule en trois grands épisodes, le premier se situe au Néolithique ancien, mais n'a pas livré de mobilier. Le second correspond à une nécropole d'au moins quinze tombes. Compte tenu de la stratigraphie, les inhumations se situent dans la première moitié du Néolithique moyen I. Enfin, un habitat va se développer à l'articulation entre le 5^e et le 4^e millénaire, il comporte au moins trois phases différentes.

Organisation spatiale

L'ensemble comprend quinze sépultures reconnues, dont quatorze ont été effectivement documentées (fig. 4). La T2 se situait à l'est de T1, elle a été détruite lors du terrassement. L'extension de la zone funéraire est mal connue. Faute d'observations, l'ampleur des destructions à l'est ne peut pas être estimée et la limite de fouille nous prive d'une très probable extension vers l'ouest. L'ensemble ne constitue vraisemblablement qu'une petite partie de la nécropole. Dans le sens nord-sud la situation est certainement différente, la bande d'une largeur maximale de 10 à 12 mètres semble bien correspondre à l'image ancienne de la nécropole.

On relèvera simplement l'organisation très sommaire de l'ensemble, avec deux tombes excentrées (T1 et T2) par rapport aux autres. Les orientations ne sont pas particulièrement cohérentes (fig. 4 en haut), avec une sépulture orientée au nord, puis un éventail qui couvre toute la variabilité du nord-est à l'est.

La répartition spatiale de critères tels que le sexe, l'âge au décès ou le mobilier est décevante, car ces critères n'ont, semble-t-il, aucune valeur significative, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la faiblesse de l'échantillon.

Architectures

Dans sa forme classique, reconnue sur le site éponyme de Chamblandes, la ciste se compose de deux petits côtés de forme trapézoïdale au chevet et au pied (Naef 1901, fig. 2). Ces deux dalles servent d'appui aux deux plus grandes. Cette forme très stéréotypée n'est pratiquement pas représentée ici, les angles des coffres sont souvent jointifs, mais ce sont parfois les petits côtés qui débordent plus ou moins largement. Les constructions de plus de quatre dalles sont également représentées. On peut constater que l'étanchéité, l'assemblage et la finition des angles sont moins poussés que dans la nécropole éponyme de Chamblandes (Pully, Vaud). Ce constat est valable pour toutes les sépultures, la tombe 8 étant le coffre le mieux agencé de la série. Dans d'autres cas, les tombes 11, 13 et 15, les grands côtés sont constitués de deux

¹ Voir à ce sujet l'étude de la faune du site et l'interprétation qui est donnée de la structure 22.



Fig. 4. Plan d'ensemble de la nécropole de l'avenue Ritz (Sion, Valais). En haut, orientation des tombes, plan des dalles de couverture et impact des structures d'habitat (limites de fosses). En bas, plan des coffres et dépôt des corps. (Dessin et infographie : P. Moinat).

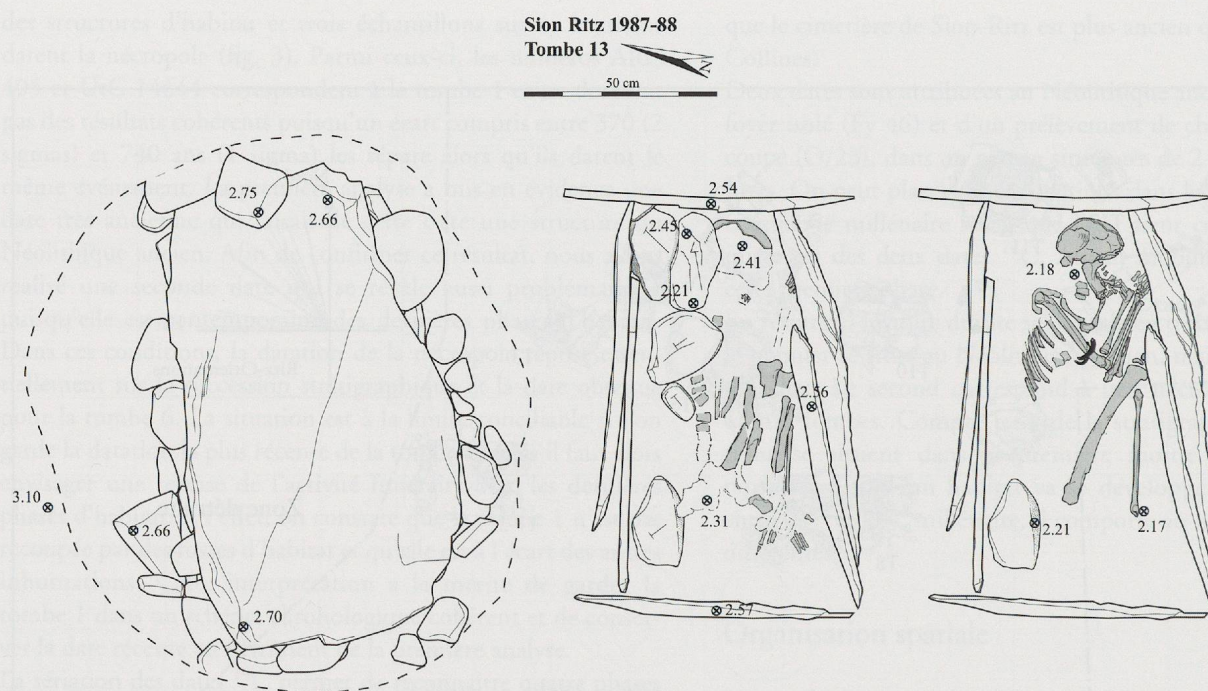


Fig. 5. Plan de la tombe 13 de l'avenue Ritz (Sion, Valais). Restes d'un corps paré d'un bracelet en glycymeris et recouvert de grosses pierres avant mise en place de la dalle de couverture. (Dessin : P. Moinat).

dalles parallèles alors que pour la tombe 4, c'est un petit côté qui est constitué de deux dalles assez mal agencées.

La couverture des coffres est également très diverse. On est assez loin de l'image d'une grande dalle unique. Les cistes 7 et 13 sont les seules à répondre à ce schéma. Les exemples qui ne sont pas détruits par des recoupements se signalent par des agencements composés de deux (tombes 14 ou 15) ou trois dalles (tombe 9) juxtaposées pour obtenir la fermeture du coffre.

Le niveau de sol correspondant à la nécropole n'est pas connu avec précision, puisqu'il a été totalement érodé. On peut estimer qu'il se situait entre 20 et 60 cm au-dessus des couvertures d'après les profondeurs conservées des fosses de T7 et de T13. Les dalles de couvertures n'étaient pas apparentes. Nous n'avons pas de marquage attesté pour cet ensemble, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de l'importance de l'érosion.

Ces quelques observations montrent que les architectures étaient conçues et réalisées pour le dépôt d'un seul corps ou pour être utilisées une seule fois. Indépendamment de la profondeur des fosses, qui limitait l'accès au coffre, la construction assez sommaire n'aurait pas supporté des ouvertures régulières et un fonctionnement de caractère collectif.

Rituels funéraires

Le dépôt des corps en décubitus latéral gauche, tête à l'est, est la position systématique dans une tombe en ciste. Cette description générale est valable si on ne cherche pas à préciser le détail de la position du tronc ou des membres. L'analyse montre alors une grande quantité de variantes, avec le torse en position ventrale, latérale ou dorsale, des membres inférieurs fortement fléchis et ramenés vers le thorax ou, au contraire, disposés entre 90

et 120 degrés par rapport au rachis lombaire. La position des membres supérieurs varie de l'extension complète aux coudes fléchis à 90 degrés ou à des membres fortement contractés avec les mains ramenées vers les épaules ou la face. Un seul corps est effectivement en position contractée sur le côté gauche avec les membres ramenés contre le thorax (tombe 13), on peut d'ailleurs se demander si les trois blocs placés sur le corps au niveau des épaules et du crâne ne répondent pas à cette volonté de maintenir le défunt en position latérale (fig. 5). Toutes les autres sépultures présentent des positions variables, soit au niveau des membres supérieurs (tombes 5, 6, 10 à 12, 15), soit au niveau des membres inférieurs (tombes 1, 8 et 9).

Les membres supérieurs fléchis ou en extension semblent être le seul critère distinctif entre les individus. Six tombes montrent des corps avec un membre en extension alors que six autres ont des sujets avec les mains ramenées vers la face. Cette différence prend une valeur en plan, puisqu'on constate que les corps avec le bras en extension sont groupés au centre de notre petit groupe de sépultures (fig. 6). Par contre, il n'existe vraisemblablement pas de lien entre la position d'inhumation et le sexe ou l'âge au décès des inhumés. Malgré la mauvaise conservation des os coxaux, quelques sujets bien sexés indiquent que les hommes peuvent être inhumés dans les deux positions. On verra que la situation est un peu plus claire dans le cas de la nécropole du chemin des Collines (Sion, Valais).

Plusieurs sépultures renferment des pierres disposées sous les corps, avant ou au moment de l'inhumation :

- dans la tombe 3, c'est sous l'épaule et le genou gauche ;
- le crâne de la tombe 8 repose sur une plaquette de schiste ;
- les corps des tombes 13 et 14 sont maintenus ou calés par une pierre au niveau du bassin ;
- dans la tombe 15, une petite dalle se situe sous le thorax.

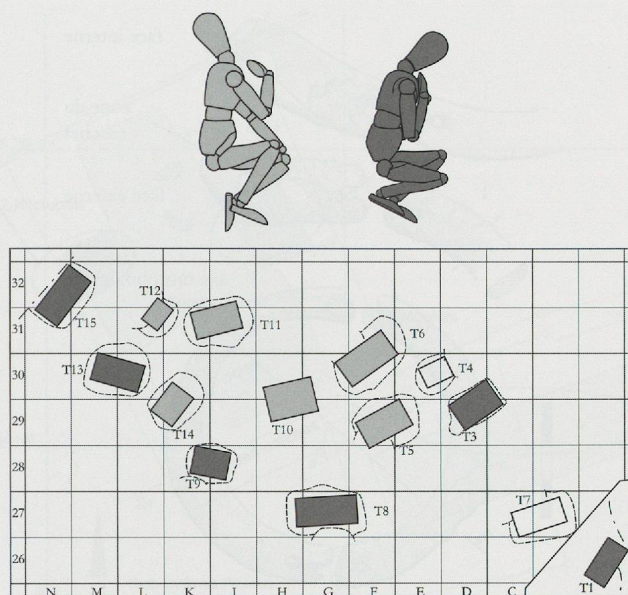


Fig. 6. Plan de répartition des deux principales positions d'inhumation. À gauche et en gris clair, un décubitus latéral gauche avec le membre supérieur gauche en extension. À droite et en gris sombre, la position avec les membres ramenés vers le torse. (Dessin : P. Moinat).

Dans un cas au moins, la tombe 13, le corps est recouvert de trois pierres sur le crâne et sur l'épaule droite, avant la mise en place d'une couverture parfaitement étanche (fig. 5). Cet exemple montre qu'il s'agit bien d'un aménagement réalisé lors du dépôt du corps et non de pierres venues après la destruction partielle de l'architecture. Toutes ces observations tendent à démontrer que malgré le caractère finalement assez variable de la position d'inhumation, un certain soin est apporté au dépôt du corps.

Il apparaît que la plupart des défunts sont disposés dans la sépulture en respectant une posture générale et que le cadavre était, au moins dans certains cas, inhumé dans un linceul ou une enveloppe souple. En réalité, l'alternative est la suivante : on peut admettre que le dépôt avec un bras en extension est la conséquence de la mise en place d'un corps enveloppé d'un linceul. Dans ce cas on ne maîtriserait plus véritablement la position des membres (cachés par le linceul?). L'extension d'un ou des deux membres supérieurs serait fortuite par rapport à une

position initiale avec les mains ramenées vers la face. A contrario, il est assez étonnant de constater que c'est le plus souvent le bras gauche qui se trouve en extension, et que cela ne saurait être le fruit du hasard, mais bien d'une volonté délibérée de disposer le corps dans cette position précise.

Toutes les sépultures peuvent être qualifiées d'inhumations individuelles. La tombe 4 contenait les restes d'un enfant plus ou moins complet et en connexion, accompagné d'un tibia droit surnuméraire d'âge pratiquement identique (enfant entre 7 et 9 ans). Malheureusement, cette tombe est fortement perturbée par le creusement de la fosse 16 et bien que la preuve soit difficile à faire, il est plus probable que nous soyons en face d'un os surnuméraire que d'une inhumation double. Le prélèvement ou l'apport d'os humains n'est pas complètement exclu.

L'étude de la faune des fosses non funéraires a également livré deux fragments osseux humains. Il s'agit de fragments de crânes appartenant à un enfant entre 0 et 1 an (Chenal-Velarde, 2002, p. 33). Il est plus difficile de savoir s'il s'agit des restes épars liés à une ancienne sépulture détruite ou si ce sont les derniers restes d'une inhumation en contexte d'habitat.

Anthropologie

L'état de conservation des os humains limite fortement la valeur des observations qui peuvent être faites sur ce petit ensemble. Deux facteurs contribuent à cette dégradation, le premier est sans conteste le régime torrentiel de la Sionne, dont les eaux viennent régulièrement lessiver et finalement détruire les restes humains (tombe 7). Le second est d'origine anthropique, les nombreuses fosses d'habitat recoupent parfois largement les tombes. Cette seconde action se solde par un lessivage encore plus rapide ou par des prélèvements d'os et de nombreux déplacements (tombes 5 et 6).

Nous donnons ci-dessous (fig. 7) un tableau des déterminations anthropologiques de base. Sur les quinze sépultures, treize seulement présentent des restes osseux correspondant à 10 adultes et 4 enfants ou adolescents. La tranche d'âge comprise entre 0 et 1 an est représentée uniquement par les restes du crâne de la fosse 14, mais cette fosse est plus récente et ne recoupe pas de tombe.

N°	Architecture							Rituel			Anthropologie		Mobilier			Remarques
	Architect.	Orient.	Long.	Larg.	Prof.	Couv.	Fosse	NMI	Prim.	Réd.	Sexe	Âge	Parure	Ocre	Fosse	
1	Ciste (4)	0	0.96	0.54	0.40	Dalle(7)	0.51	1	1		Indét.	Adulte				
2	Ciste															Détruite avant fouille
3	Ciste	30.5	0.94	0.46	0.35		0.42	1	1		Fém.	Adulte			Oui	Côte de bovidé
4	Ciste (5)	34.0	0.70	0.42	0.31		0.36	2	1	1		Enfant 7-8 ans				Enfant 5-9 ans en réduction
5	Ciste	42.0	0.99	0.64	0.43		0.53	1	1		Masc.	Adulte vieux				
6	Ciste (4)	27.0	1.15	0.58	0.51	Dalle(1?)	0.57	1	1		Masc.	Adulte vieux				
7	Ciste (6)	53.0	0.96	0.45	0.19	Dalle(1)	0.42	1	1		Indét.	Adulte				
8	Ciste (4)	65.5	1.10	0.46	0.43	Dalle(1?)	0.51	1	1		Indét.	Adulte vieux				
9	Ciste (4)	88.0	0.74	0.42	0.27	Dalle(3)	0.28	1	1			Enfant 7-8 ans				
10	Ciste (4)	52.5	0.96	0.65	0.45	Brisée	0.49	1	1		Fém.	Adulte vieux				
11	Ciste (6)	52.0	0.99	0.57	0.45	Dalle (?)	0.52	1	1		Masc.	Adulte	Oui			Fract coquillage, 2 poinçons
12	Ciste (4)	12.5	0.54	0.44	0.35	Dalle(1)	0.33	1	1			Enfant 2-4 ans		Oui		Ocre sous la mandibule
13	Ciste (6)	80.0	1.1	0.6	0.40	Dalle(1)	1.00	1	1		Indét.	Adulte	Oui			Bracelet en glycymeris
14	Ciste (4)	22.0	0.68	0.48	0.40	Dalle(2)	0.52	1	1			Ado. 13-14 ans				
15	Ciste (6)	13.0	1.13	0.60	0.26	Dalle(1)	0.44	1	1		Indét.	Adulte				

Fig. 7. Tableau des sépultures de l'avenue Ritz (Sion, Valais). Les orientations sont données en grade, les autres mesures en mètre. Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de dalles formant le coffre ou la couverture. La tombe 2 a été détruite avant la fouille.

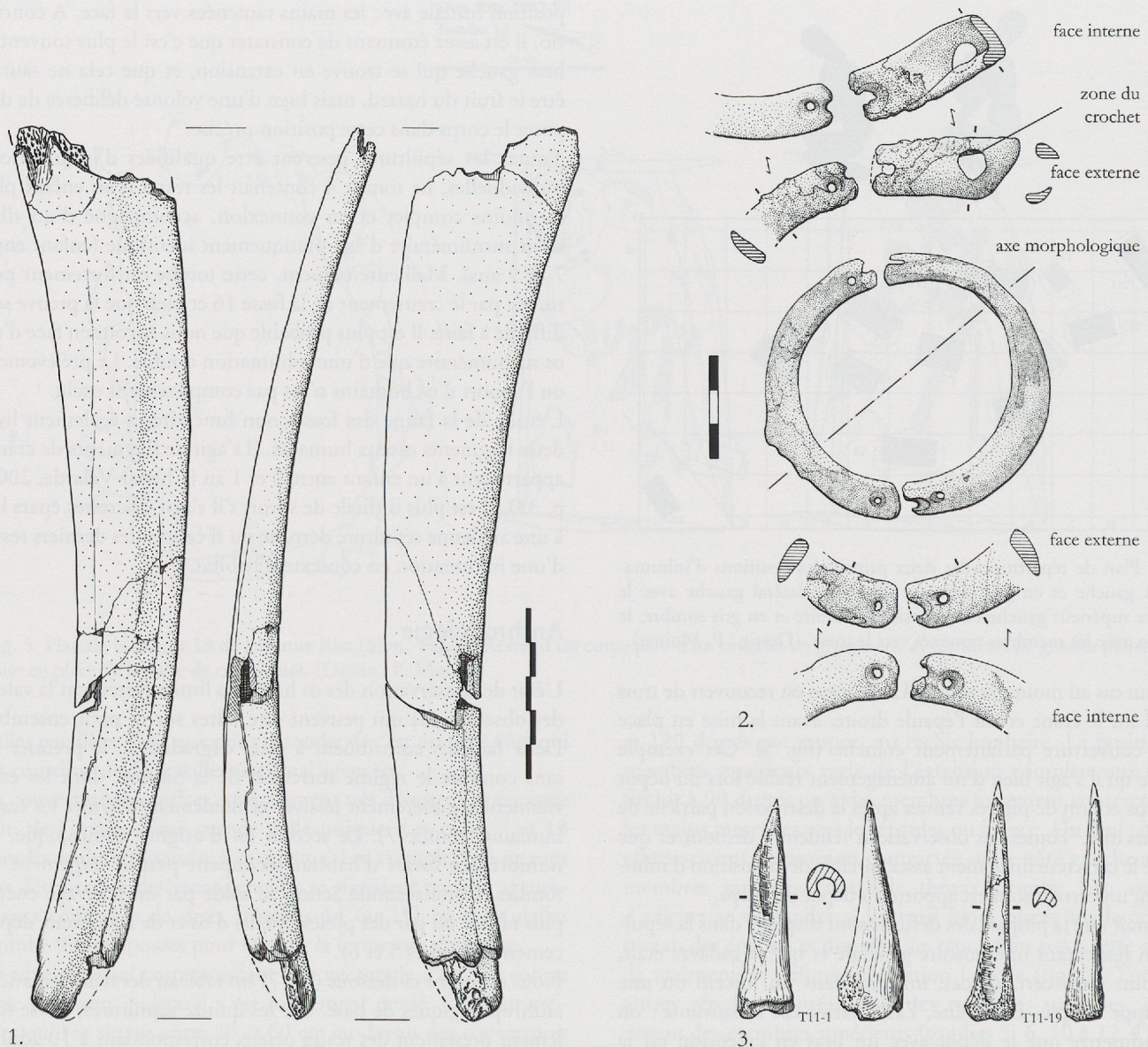


Fig. 8. Avenue Ritz (Sion, Valais). Ensemble du mobilier provenant des sépultures. 1. Pic sur côte de bovidé découvert dans la fosse de T3; 2. Bracelet/brassard en coquille de *Glycymeris pilosa* provenant de la tombe 13; 3. Poinçons en os de la tombe 11. (Dessin : D. Baudais).

Il faut noter que le sexe est correctement déterminé dans trois cas seulement sur la base des coxaux (tombes 5, 6 et 10). Pour le reste des individus adultes, il s'agit d'une détermination sur des critères crâniens ou, de façon encore plus discutable, une simple indication sur la base de la robustesse des os longs. On prendra donc ces déterminations avec la plus grande prudence.

Le nombre d'inhumés dans la nécropole s'établit à 14 individus, le NMI passe de 14 à au moins 17 sujets si l'on tient compte de la destruction de la tombe 2, des os surnuméraires et des os d'enfant de la fosse 16.

On peut encore noter que la position d'inhumation n'est pas en relation avec le sexe des inhumés, puisque dans les trois diagnostics incontestables, deux hommes et une femme sont inhumés dans des positions identiques, avec le bras gauche en extension.

Mobilier funéraire

Trois sépultures ont livré des objets, soit dans la fosse (tombe 3), soit en relation directe avec les corps inhumés (tombes 11 et 13).

Une houe/un pic sur une côte de bovidé

Le premier objet attribué au contexte funéraire est une côte de bovidé qui porte des traces d'utilisation à la partie proximale du fragment conservé (fig. 8, n° 1). Elle reposait dans la fosse de la tombe 3 et peut être interprétée de deux façons. On peut considérer l'aspect pratique et signaler la présence sporadique dans la fosse des sépultures d'objets ayant servi à l'ajustage des dalles ou à l'extraction du sédiment de la fosse. Ainsi à Vidy (Lausanne, Vaud) et à Chamblandes (Pully, Vaud), de gros percuteurs en pierre ont été observés dans la fosse de plusieurs tombes. La présence d'un pic ou d'un objet servant à creuser la fosse et abandonné après usage est une explication possible.

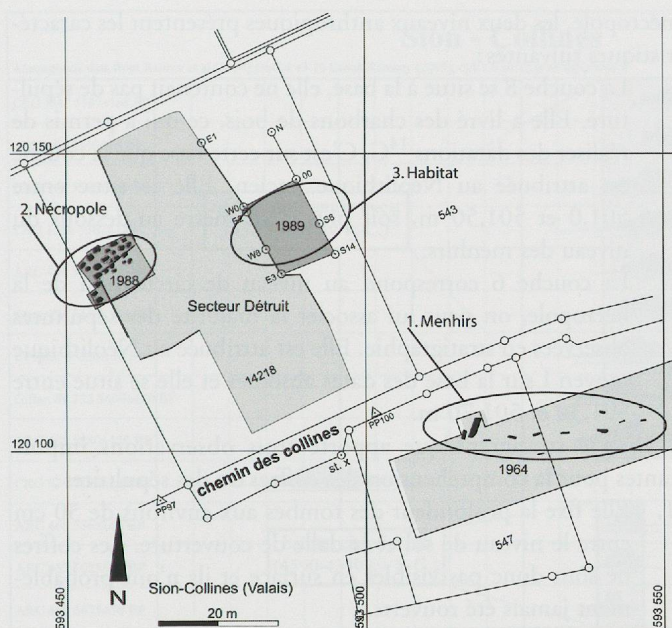


Fig. 9. Plan de situation des différentes fouilles menées au chemin des Collines (Sion, Valais). 1 – alignement de menhirs découverts en 1964; 2 – nécropole de 25 sépultures fouillées en 1988; 3 – habitat partiellement exploré en 1989. (Infographie: P. Moinat).

On peut également y voir un aspect plus symbolique, les tombes de Vidy (Lausanne, Vaud) renferment des restes animaux de façon assez systématique. Ils sont déposés dans la sépulture ou dans l'espace entre les dalles et le bord de la fosse. Si le cerf est largement dominant, le sanglier et le bœuf sont également présents. On peut donc aussi accorder une valeur symbolique au dépôt d'une côte de bœuf dans la fosse de la tombe 3, coffre destiné à recevoir l'inhumation d'une femme adulte.

Le bracelet de la tombe 13

La tombe 13 est une inhumation très mal conservée (fig. 5). Son architecture est identique à celle de la tombe 11 avec des longs côtés formés chacun de deux dalles juxtaposées. L'aménagement de trois pierres sur le crâne et l'épaule, déjà décrit plus haut, n'est pas forcément inexplicable. Les ossements sont très mal conservés, mais on peut lire une position en décubitus latéral gauche membres supérieurs et inférieurs fortement fléchis. Le corps, dont une main et les genoux se situaient contre la dalle sud a certainement été maintenu en position contractée par les pierres déposées aux angles opposés. Malgré des ossements presque totalement détruits, le membre supérieur gauche est conservé en connexion stricte, avec un bracelet passé autour de l'humérus gauche. C'est une parure façonnée dans une valve de *Glycymeris pilosa*, et composée de deux fragments d'une même valve assemblés par des liens passés dans les perforations (fig. 8, n° 2). L'objet est usé, il a été porté assez longtemps pour être réparé et percé à plusieurs reprises.

La tombe 11

Il s'agit d'une inhumation probablement masculine, le corps était déposé en décubitus latéral gauche, membre supérieur

gauche en extension, main contre la dalle sud et membre supérieur droit replié avec la main au niveau du thorax.

Le coffre est intact avec une dalle de couverture et un comblement limoneux très fin maintenant parfaitement les rares ossements encore conservés en connexion stricte. Il n'y a pas d'os déplacé dans cette sépulture, on peut donc raisonnablement envisager que le mobilier n'a pas non plus bougé.

Un fragment de coquillage, malheureusement très mal conservé, se trouvait sur l'humérus gauche. Il est difficile de dire s'il s'agissait d'un bracelet porté autour du bras ou d'une pendeloque suspendue au cou. Par contre, une petite série de nodosités laisse peu de doute sur l'espèce, il s'agit vraisemblablement d'un fragment de *Charonia nodifera*.

Un poinçon en os était disposé dans le dos, pointe vers le haut, au niveau des vertèbres thoraciques inférieures ou des premières lombaires (fig. 8, n° 3). Un second se trouvait à la base du crâne, dans la région occipitale, mais la relation avec le corps est plus difficile à établir du fait de l'absence des cervicales. D'après les altitudes des os, le poinçon se situait plutôt sous le corps, dans le fond de la tombe. Ces deux objets peuvent être interprétés comme les attaches d'un vêtement ou d'une enveloppe souple. La position des poinçons, l'un transversal à la base du crâne et l'autre pointe en haut dans le dos parlent en faveur d'une explication de type « linceul » ou enveloppe destinée à maintenir le corps inhumé.

Chemin des Collines (Sion, Valais)

Historique des découvertes

L'histoire du site débute le 14 juillet 1964 par la découverte d'un alignement de menhirs (Bocksberger et Weidmann, 1964). À cette occasion, neuf menhirs sont retrouvés en place, encore dressés dans les alluvions de la Sionne (fig. 9, n° 1). Ils sont accompagnés de six autres dalles dont la position est inconnue ou simplement signalée par des négatifs d'arrachages. Un niveau de sol est conservé sur une petite surface et documenté par un relevé stratigraphique, il fixe le niveau de circulation aux environs de 502,5 m. Le mobilier se résume à un tesson sans valeur typologique évidente et à des restes de faune. Nous ne reviendrons pas sur le problème de la datation de l'alignement, déjà évoqué à de nombreuses reprises (Baudais *et al.* 1989-90; Voruz 1990; Voruz *et al.* 1992), ni sur les gravures de cupules, d'orant ou de hache qui ornent les menhirs 5 et 9 (Corboud, 2003).

La nécropole a été découverte et fouillée par l'un de nous (C. Brunier) entre les mois d'avril et de juin 1988 (fig. 9, n° 2). Elle se situait au nord-ouest de l'alignement et a permis de documenter 25 sépultures, un coffre en bois avec des restes ligneux conservés, 23 cistes et un autre coffre probable, mais sans restes organiques conservés.

Enfin, en octobre 1989, une surface de 200 m² située à une dizaine de mètres à l'est de la nécropole a livré 40 structures en creux, 33 trous de poteaux, 3 fosses circulaires et 4 structures de combustion (fig. 9, n° 3). Une couche unique est associée aux structures, l'ensemble E6 situé à 502,5 m. Il

s'agit vraisemblablement d'un niveau d'érosion, dans la mesure où les dates absolues des structures en creux ont livrés des résultats situés aussi bien dans le Néolithique ancien que dans le Néolithique moyen I.

Après la rédaction d'un premier article de synthèse sur le Néolithique du Valais central (*op. cit.*), le travail d'élaboration a été effectué dans sa quasi-totalité, mais n'a malheureusement pas encore été publié.

Même si les conditions sédimentaires sont identiques à celles du site précédent, la répartition des structures sépare clairement les habitats de la nécropole et de l'alignement de menhirs. Dans ces conditions, il n'y a pratiquement pas de recoupement ou de destruction à l'intérieur de la nécropole, ce qui permet d'avoir une excellente conservation des fosses de creusement et dans quelques cas de retrouver des signalisations de surface. C'est également un des rares sites où, malgré l'absence d'une stratigraphie incontestable, on peut envisager une contemporanéité, même partielle, entre les diverses manifestations (sépultures, habitat et peut-être menhirs) situées dans un rayon ne dépassant pas 50 mètres.

La nécropole et l'habitat restent largement inédits, c'est pour ces raisons qu'il nous a semblé important de reprendre l'ensemble et de présenter la nécropole avec un peu plus de détails.

Stratigraphie

Les couches 6 et 8 de la séquence correspondent aux occupations néolithiques. Il s'agit de deux niveaux de limons séparés par des alluvions et recoupés par de nombreux chenaux (fig. 10). La stratigraphie est bien comprise dans la zone de la

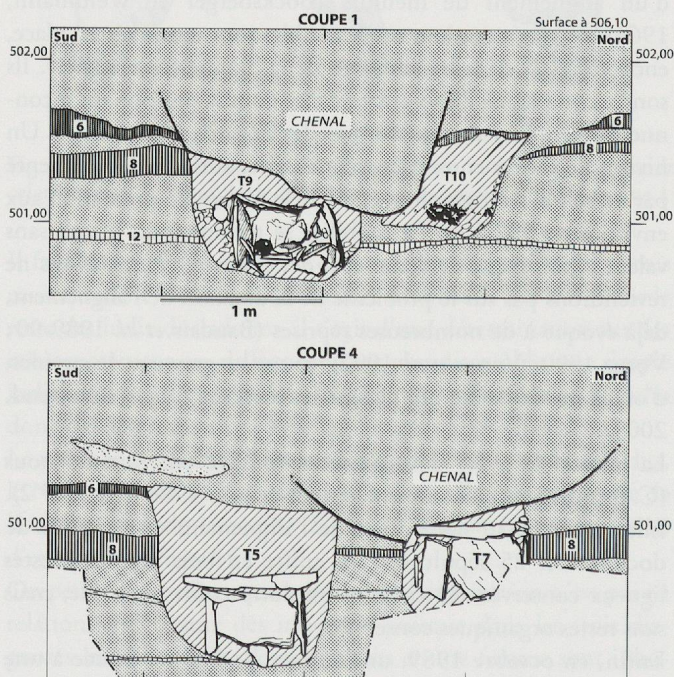


Fig. 10. Deux stratigraphies donnant l'implantation des caissons dans la nécropole du chemin des Collines (Sion, Valais). Les tombes se rattachent à la couche 6 et sont profondément enterrées.

nécropole, les deux niveaux anthropiques présentent les caractéristiques suivantes :

- La couche 8 se situe à la base, elle ne contenait pas de sépulture. Elle a livré des charbons de bois, ce qui a permis de réaliser des datations ^{14}C . C'est sur cette base que la couche est attribuée au Néolithique ancien. Elle se situe entre 501,0 et 501,50 m, soit plus d'un mètre au-dessous du niveau des menhirs.
- La couche 6 correspond au niveau de circulation de la nécropole, on peut lui associer la majorité des sépultures observées en stratigraphie. Elle est attribuée au Néolithique moyen I sur la base des dates absolues et elle se situe entre 501,30 et 501,70 m.

L'analyse stratigraphique apporte trois observations importantes pour la compréhension des coffres ou des sépultures :

1. Elle fixe la profondeur des tombes aux environs de 50 cm entre le niveau de sol et la dalle de couverture. Les coffres ne sont donc pas visibles en surface et ils n'ont probablement jamais été rouverts.
2. La coupe 1 démontre que le creusement de la tombe 10, un coffre en bois mal daté par le ^{14}C , coupe la couche 8 et se rattache vraisemblablement à la couche 6. Il n'y a donc pas de différence stratigraphique entre ce coffre en bois et les cistes en pierre.
3. À chaque fois que la fosse est bien conservée et qu'on se rapproche du niveau de sol, on observe des fosses profondes et des restes de signalisation des inhumations sous forme d'une grosse pierre isolée au sommet de la fosse, d'une ou plusieurs dalles inclinées au-dessus de la couverture ou de bourrage de blocs sur la couverture de la ciste.

Dates absolues

La séquence chronologique des Collines pose de nombreux problèmes liés vraisemblablement au contexte sédimentaire et à l'importance des lessivages ou de la circulation de l'eau à l'intérieur des tombes (voir plus bas, taphonomie). Dans la plupart des cas les os ont flotté et/ou sont restés très longtemps à l'air, sans sédimentation à l'intérieur des coffres. Dans ces conditions, certaines sépultures (tombe 10) fournissent des résultats incohérents et les écarts statistiques sont particulièrement larges. Si la cohérence des résultats entre les sépultures est discutable, les 22 dates apportent tout de même une bonne sériation entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen I ou entre les habitats et les sépultures (fig. 11). Cette séquence a déjà été présentée à l'occasion de la synthèse sur le Valais central ainsi que dans un article complémentaire consacré à la chronologie du site des Collines (Baudais *et al.* 1989-1990 ; Brunier et Gally 1991-1992). Malheureusement, ces deux articles comportent des erreurs, deux dates ont été publiées avant d'être corrigées par le laboratoire (prise en compte du delta ^{13}C pour Arc 403 et Arc 404). Les données publiées ci-dessous sont révisées et conformes aux résultats définitifs.

Parmi les trois propositions de Gally et Brunier en 1992, la troisième envisageait déjà une succession des occupations et une contemporanéité entre l'habitat et la nécropole au cours du

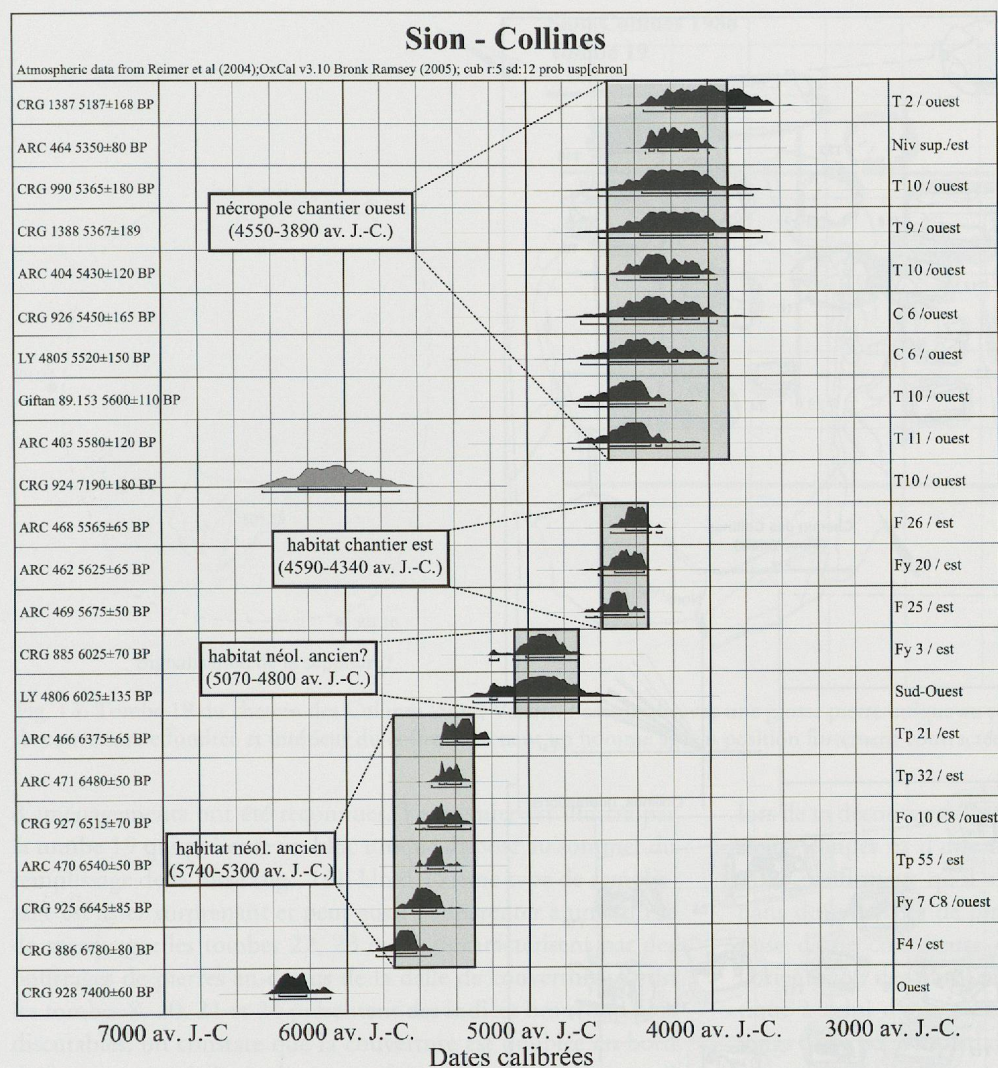


Fig. 11. Tableau des dates absolues et calibration (densité de probabilité) du site du chemin des Collines (Sion, Valais). En gris clair une date obtenue pour la tombe 10 est jugée incohérente.

Néolithique moyen. On peut donner une vision un peu plus précise de la situation.

Un niveau daté du Néolithique ancien existe dans la zone d'habitat située à l'est et sous la nécropole à l'ouest où il correspond à la couche 8. On peut placer ces vestiges entre 5700 et 5300 av. J.-C. Deux dates situées à la fin du Néolithique ancien ressortent clairement du premier ensemble et couvrent un intervalle compris entre 5300 et 4800 av. J.-C. On peut donc envisager une succession d'occupations plutôt qu'un établissement unique au cours du Néolithique ancien.

Le Néolithique moyen I est marqué par au moins deux manifestations : un habitat à l'est et une nécropole à l'ouest. L'habitat se situerait entre 4600 et 4350 av. J.-C. et la nécropole entre 4550 et 4100 av. J.-C. La contemporanéité entre ces deux manifestations n'est pas démontrée par les données de terrain, il manquera toujours une stratigraphie indiscutable, mais elle est assez vraisemblable puisque l'habitat, la nécropole et les menhirs occupent des surfaces bien séparées.

L'alignement de menhirs n'est pas daté, mais on constatera qu'il est érigé sur un sol situé à la même altitude que la couche de la zone d'habitat. Les menhirs se trouvent dans une situation sédimentaire identique à celle de l'habitat, ils peuvent donc être associés au Néolithique ancien ou au Néolithique moyen I.

Nécropole

Si les sépultures de l'avenue Ritz sont assez hétérogènes sur le plan de l'orientation et de l'organisation des tombes, l'ensemble du chemin des Collines a une répartition plus homogène, des orientations plus cohérentes avec une moyenne de 62,5 degrés (56,3 degrés) et de plus faibles écarts à la moyenne (sigma = 9,82). L'orientation moyenne s'établit au nord-est.

Le plan général fait également ressortir une impression d'homogénéité, avec des sépultures assez régulièrement réparties (fig. 12). Une grille théorique, disposée selon l'orientation moyenne des cistes permet de mettre en évidence un certain nombre de « travées » et de tracer des perpendiculaires. Cette observation est d'autant plus remarquable qu'on restitue une organisation sur la base de coffres qui n'étaient pas visibles en surface du sol lors de la mise en place d'une nouvelle sépulture, ce qui n'est probablement pas le cas des nécropoles lémaniques. La seule exception à cette bonne gestion de l'espace est fournie par l'ensemble constitué des tombes 2, 6 et 11 et dans une moindre mesure par les tombes 12 et 16.

Enfin, les limites sud et est du cimetière correspondent à des limites observées lors du décapage préliminaire, il s'agit bien de limites réelles compte tenu des bonnes conditions de la surveillance du terrassement. En revanche, l'extension du cimetière

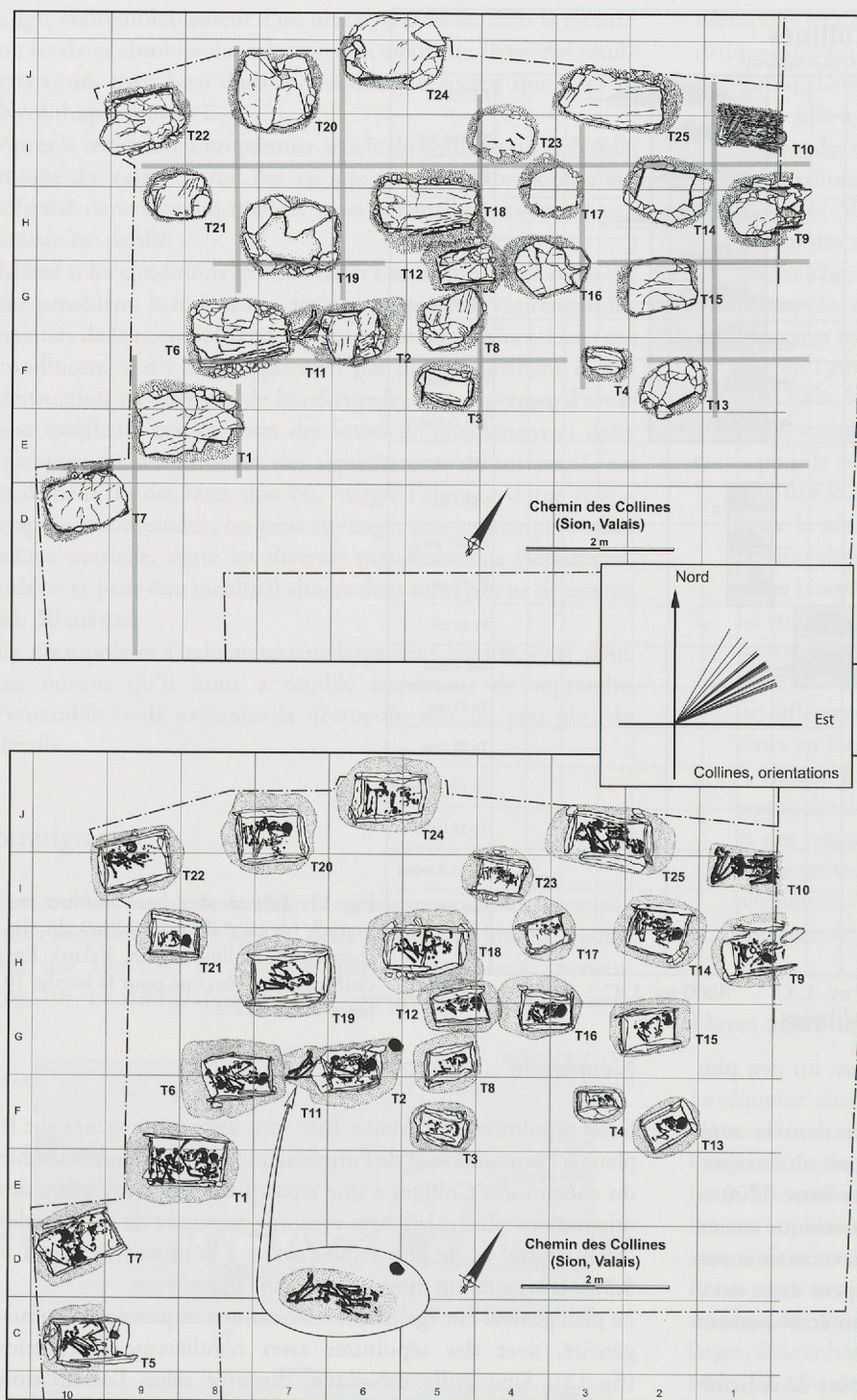


Fig. 12. Plan d'ensemble de la nécropole du chemin des Collines (Sion, Valais). En haut, plan des dalles de couverture et orientation des sépultures. Les lignes en grisé montrent que les tombes s'inscrivent dans un plan plus ou moins régulier et forment des « travées » assez grossières. En bas, plan des coffres et dépôt des corps. (Dessin : F. Bühler. Infographie : P. Moinat).

vers le nord et l'ouest est inconnue, ces surfaces restent à fouiller.

Architectures

Le premier aspect sur lequel il est important d'insister, c'est le caractère profondément enterré des architectures. Ce mode de construction était vraisemblablement aussi celui de l'avenue Ritz ou de Sous-le-Scex (Sion, Valais) et de la majorité des nécropoles à ciste de la région sédunoise.

Cinq des vingt-cinq coffres présentent des épaisseurs de sédiment de plus de 25 cm au-dessus de la dalle de couverture et les tombes 5 et 25 ont plus de 50 cm de sédiment sur la dalle de couverture (fig. 10, tombe 5). Dans ces conditions, il apparaît assez évident que les coffres ne sont pas destinés à être ouverts une seconde fois.

Les marquages sont difficiles à attester dans un milieu sédimentaire fait d'alluvions grossières où n'importe quel bloc de taille un peu plus importante que la moyenne peut passer pour une signalisation. Malgré cette situation peu favorable, trois formes

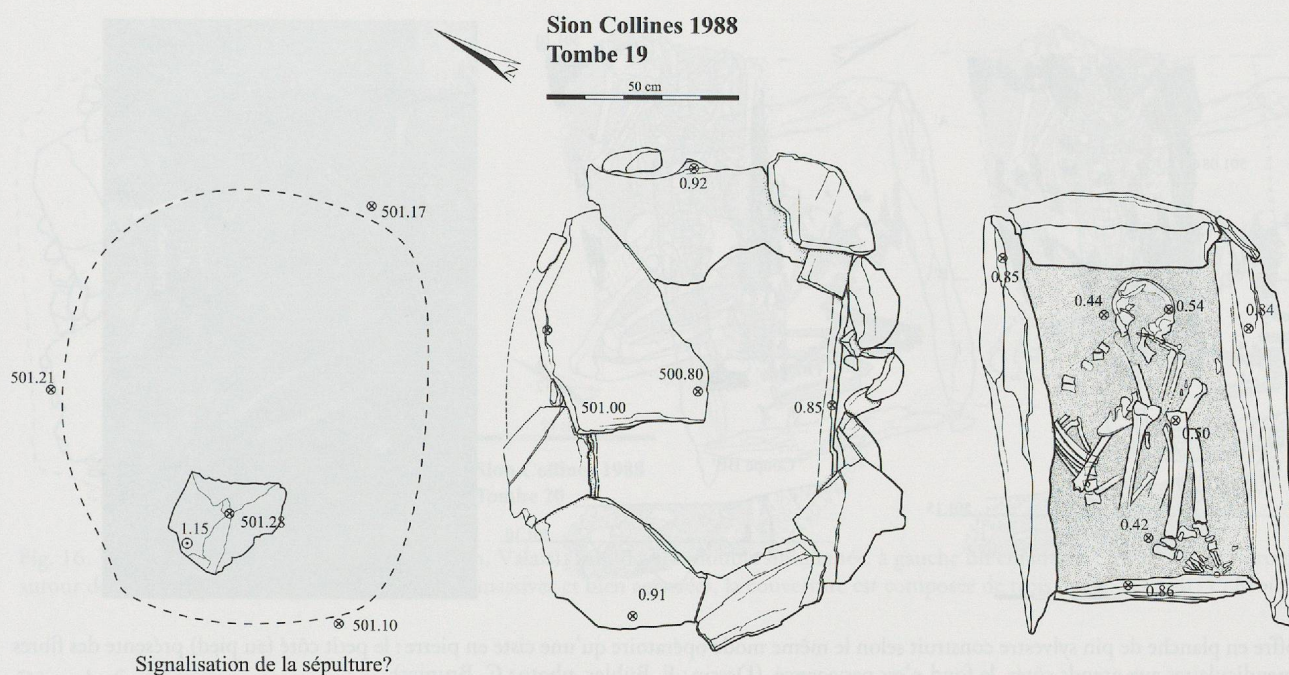


Fig. 13. Tombe 19 du chemin des Collines (Sion, Valais). Fosse ovale avec une grosse pierre unique au sommet du remplissage (marquage?). Dalle de couverture effondrée et intérieur du coffre contenant un homme âgé en position fortement contractée sur le côté gauche. (Dessin : F. Bühler).

d'aménagements ont été reconnues. Le premier est illustré par la tombe 19 qui présente un bloc unique disposé au sommet du remplissage de la fosse (fig. 13). Un deuxième type de remplissage est assez surprenant et peut aussi s'apparenter à une forme de marquage : les tombes 22, 23 et 25 se caractérisent par des bourrages de pierres au-dessus de la dalle de couverture. Enfin les tombes 8, 20, 21 et 24 présentent des indices beaucoup plus discutables, on constate que la couverture est doublée en bord de fosse par des dalles inclinées, parfois presque verticales et qui ne participent pas vraiment à la couverture du coffre. On peut se demander si ces pierres ne sont pas les restes de petites dalles de marquage.

Cistes

Les cistes sont très comparables à celles que nous avons déjà décrites pour le site précédent, il n'est donc pas nécessaire d'y revenir en détail, si ce n'est pour signaler quelques observations. Il n'existe que cinq coffres dont la construction soit comparable aux architectures du bassin lémanique, à savoir une construction qui commence par la mise en place des dalles de chevet et de pied avant l'appui des longs côtés sur les premières. L'assemblage se fait le plus souvent par des appuis de dalles prises deux par deux, l'une s'appuyant sur l'autre pour former un angle droit. Le nombre de dalles formant le coffre ne se limite pas à quatre, mais peut atteindre cinq dalles pour la tombe 5 ou six dalles pour les tombes 6, 7, 9 et 18. De nombreuses pierres plus petites servent également à assurer l'étanchéité des angles ou à stabiliser la dalle de couverture par un calage sur le chant des coffres 7, 13, 17 et 18.

Architectures de bois

La tombe 10 est un coffre en bois particulièrement bien observé, malgré une légère destruction de l'extrémité nord-est

lors de sa découverte. Pour cette architecture, on dispose de plusieurs coupes et d'une détermination d'essence. Ces observations confirment qu'il s'agit bien d'un coffre en bois, réalisé dans des planches de pin sylvestre (*Pinus sylvestris*). Il se compose d'une couverture et de quatre parois, l'observation de l'orientation des fibres permet de restituer un assemblage identique à celui d'une ciste, avec des fibres perpendiculaires aux longs côtés pour le pied de la sépulture. Il ne s'agit donc ni d'un monoxyle ni d'un cercueil amené dans la fosse, puisque le fond n'est pas aménagé avec du bois. La coupe BB' montre clairement l'affaissement de la couverture sur les os en place alors que les parois sont conservées plus haut, sur une élévation de l'ordre de 15 cm (fig. 14). Les observations taphonomiques concernant le dépôt du corps dans T10 confirment une décomposition en espace vide. Il s'agit essentiellement d'une mise à plat très aboutie du volume initial du corps et d'une légère dislocation de l'humérus droit qui vient s'appuyer, avec les os du pied droit, contre la paroi de bois située au nord.

La tombe 11 est la seconde inhumation sans architecture de pierre, mais elle n'a pas livré de restes organiques. Elle est fortement perturbée par la tombe 2 qui se situe exactement au dessus, ce qui a provoqué des mélanges d'os entre les deux architectures. De fait, il est plus difficile de dire s'il s'agit d'un coffre en bois ou d'une inhumation en fosse, dans certains cas les déplacements peuvent aussi bien être causés par des reprises lors de la construction de la tombe 2 que par une décomposition en espace vide. Si on fait abstraction du crâne, de la mandibule et des cervicales déplacés par la construction de la tombe 2, les arguments en faveur d'une décomposition en espace vide sont assez peu nombreux. Il s'agit d'un effet de paroi sur le côté droit et quelques déplacements de faible amplitude. Sur ces bases discutables, l'hypothèse d'une construction en bois est plausible.

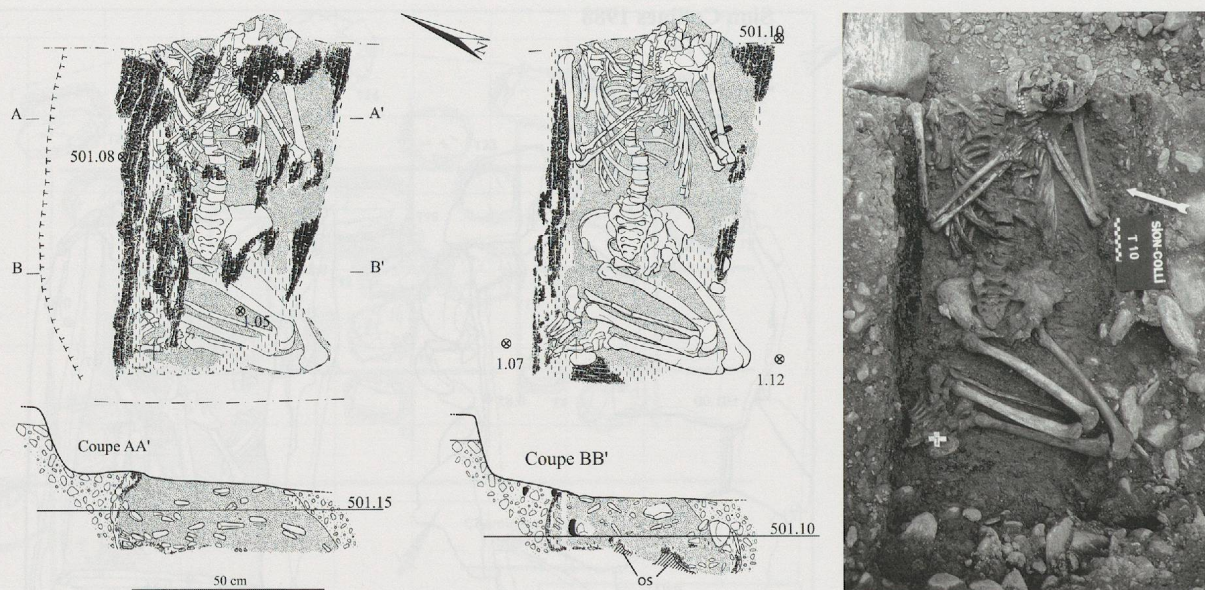


Fig. 14. Coffre en planche de pin sylvestre construit selon le même mode opératoire qu'une ciste en pierre : le petit côté (au pied) présente des fibres de bois perpendiculaires aux grands côtés, le fond n'est pas agencé. (Dessin : F. Bühler, photo : C. Brunier).

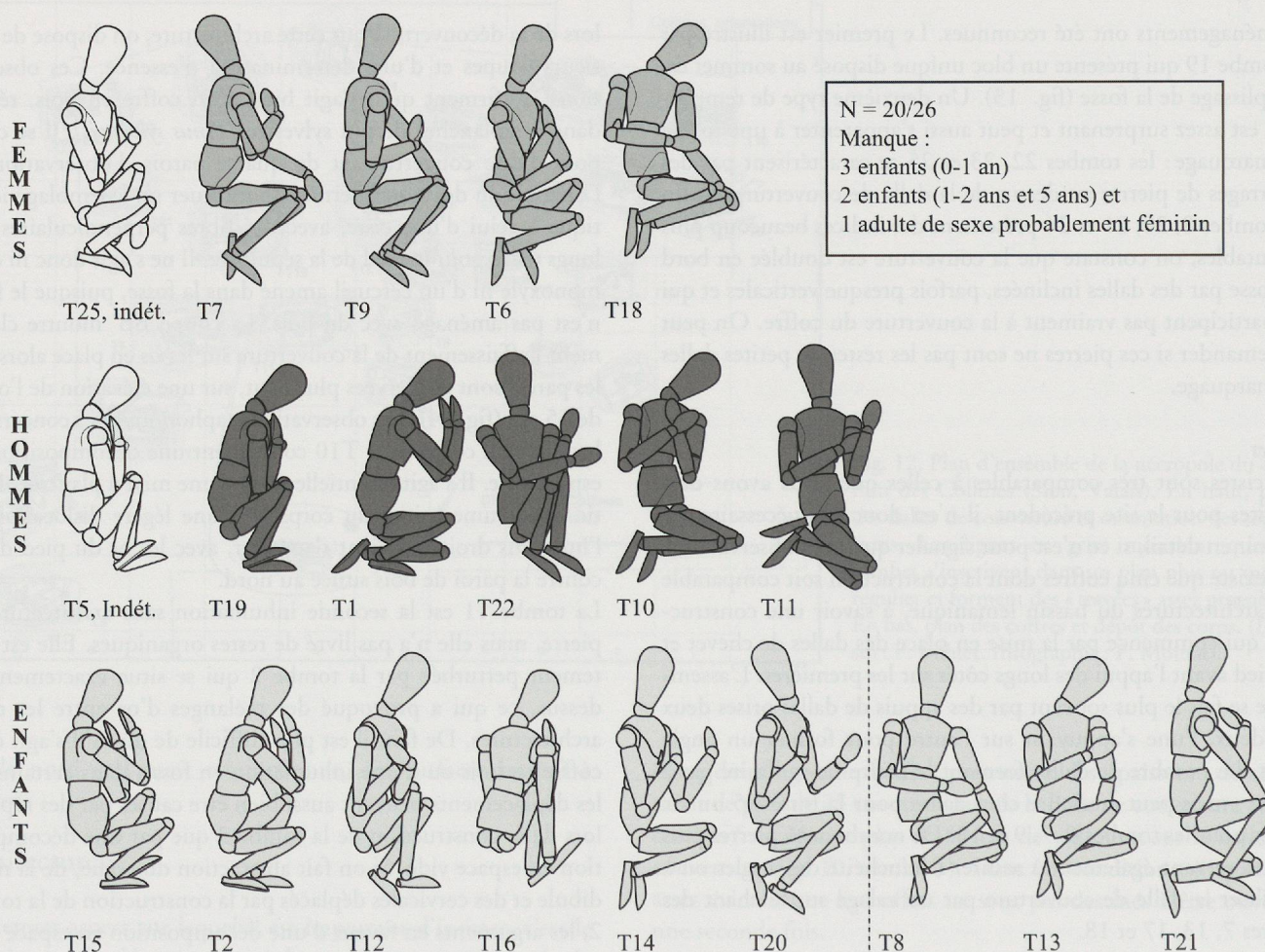


Fig. 15. Schéma synthétique des positions d'inhumation dans la nécropole du chemin des Collines (Sion, Valais). La première ligne correspond aux individus ayant un bras en extension, la ligne du milieu compte tous les corps avec les bras ramenés vers le torse ou le visage, la dernière ligne correspond aux sujets non adultes parmi lesquels on retrouve les deux variantes de la position d'inhumation. (Dessin : P. Moinat).

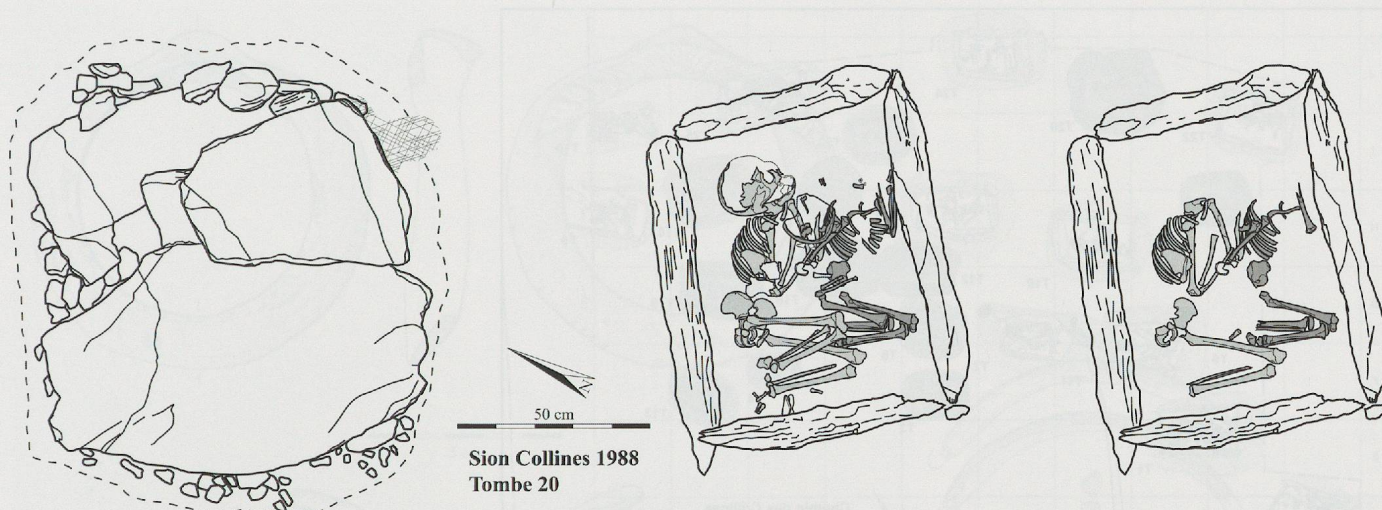


Fig. 16. Tombe 20 du chemin des Collines (Sion, Valais). Inhumation double simultanée, à gauche un enfant de 12 à 14 ans et à droite un enfant autour de 5 ans. Le coffre est constitué de dalles massives et bien agencées, la couverture est composée de trois dalles. (Dessin : P. Moinat).

Rituels funéraires et organisation spatiale

Le caractère individuel des inhumations est bien marqué, puisque la tombe 20 est le seul exemple de dépôt double. On constatera que les enfants entre 0 et 1 an sont inhumés dans la nécropole, dans des coffres comparables à ceux des adultes.

Les positions d'inhumation

L'analyse des positions d'inhumation fait ressortir de nombreuses variantes de la position du tronc. Comme dans le cas de la nécropole de l'avenue Ritz, on peut distinguer une position fortement contractée avec les mains ramenées vers la face dans douze cas, les six adultes de sexe masculin accompagnés de six enfants, et l'opposer à une position avec le membre supérieur gauche en extension qui est représentée par 8 cas, dont toutes les femmes adultes (fig. 15). Ce résultat est très intéressant, mais il n'est vérifié que dans cette nécropole, puisque, nous l'avons vu, il ne s'applique pas aux trois seuls corps correctement sexés dans la nécropole de l'avenue Ritz. Un autre regroupement, notamment sur la base de la position du tronc a également été tenté, mais il n'apporte pas plus de résultat probant². On doit admettre qu'ils s'agit soit d'une règle strictement limitée à un ensemble funéraire, soit d'un effet du hasard, qui voudrait que la logique des sexes soit respectée au chemin des Collines. On voit que les enfants (en gris clair) se répartissent entre les deux positions types.

Une inhumation double simultanée

La tombe 20 se distingue des autres par des dalles larges et régulières, un assemblage très soigné et une couverture imposante et composite (fig. 16). Elle contenait un enfant de 13 ans disposé sur la gauche, son membre supérieur gauche se trouve sous un enfant de 5 à 7 ans inhumé à droite. Les membres inférieurs et le bras droit de l'individu de gauche passent sur celui de droite, sans occasionner de déplacement. Le plus jeune enfant est inhumé dans les bras du plus grand. Cette tombe ne contenait pas de mobilier.

La répartition par âge

D'une manière générale, les tentatives de répartition spatiale à l'intérieur de la nécropole ne donnent aucun résultat significatif. Que l'on s'intéresse au sexe ou au mobilier, aucune répartition particulière ne ressort. Le seul critère qui pourrait avoir un sens au niveau spatial concerne la répartition des individus immatures. Les individus non adultes sont en grande partie groupés dans une petite zone. Il n'y a que deux sépultures qui s'éloignent de cette concentration (fig. 17).

Anthropologie

Conservation

Malgré les lessivages, cette série est nettement mieux conservée que la précédente. La majorité des adultes sont assez bien représentés pour envisager une détermination de base de fiabilité acceptable (sexe et âge au décès). Il n'en demeure pas moins que seuls deux adultes sur les 26 individus que compte la nécropole peuvent être sexés sur des bases métriques (Murail *et al.*, 2005). On passe à 6 sujets si on intègre les coxaux sexés par des méthodes visuelles (Bruzek *et al.*, 1996) et il reste encore deux adultes de sexe indéterminé pour lesquels l'attribution repose presque uniquement sur des critères de robustesse (fig. 18).

Données générales

Le nombre minimum d'individus est de 26, il s'agit dans tous les cas d'inhumations primaires, la nécropole ne livre pas d'os surnuméraire ou de réduction. Cette population se décompose en 12 sujets adultes, dont 6 femmes et 4 hommes, accompagnés de 14 individus immatures. Ces derniers se répartissent en un adolescent entre 15 et 18 ans, accompagné de 10 enfants et 3 bébés entre 0 et 1 an. On voit donc que comme à Barmaz II

² C'est ce regroupement que nous avons présenté lors de la réunion.

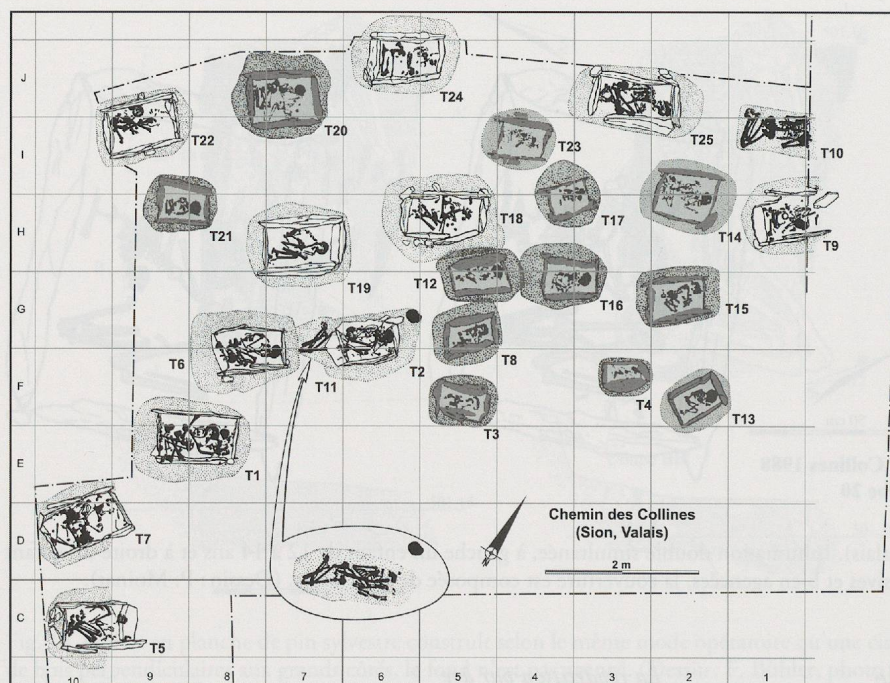


Fig.17. Plan de répartition des enfants dans la nécropole du chemin de Collines (Sion, Valais). Dix des treize enfants sont regroupés dans la même zone du cimetière. (Infographie : P. Moinat).

(Honegger et Désidéri, 2003), les sujets non adultes sont assez largement représentés, ce qui contraste avec l'habitude qui consiste à soulever l'absence ou la trop faible part d'individus non adultes dans les nécropoles de ce type.

Enfin, ce rapide bilan doit encore mentionner des pathologies importantes. Dans la tombe 20, le sujet le plus âgé présente un

cas de syndrome de Klippel-Feil (Ubelaker 1999, p.116). Il s'agit de la suture par les arcs neuraxiaux des vertèbres cervicales C2 et C3. Cette malformation congénitale n'est pas mortelle, mais peut engendrer de nombreuses difficultés. On note parmi les formes bénignes un cou court, une mobilité réduite de la zone cervicale, des raideurs et des tensions musculaires au

N°	Architecture								Rituel			Anthropologie		Mobilier			Remarques
	Architect.	Orient.	Long.	Larg.	Prof.	Marq.	Couv.	Fosse	NMI	Prim.	Réd.	Sexe	Âge	Parure	Ocre	Fosse	
1	Ciste (4)	69.0	0.95	0.56	0.49		Dalle(1)	0.61	1	1		Masc.	Adulte				
2	Ciste (4)	55.5	0.80	0.50	0.32		Dalle(2)	0.36	2	1	1		Ado. 15-18 ans				
3	Ciste (4)	77.0	0.60	0.21	0.30		Dalle(1)	0.34	1	1			Nv-né 6-9 mois				
4	Ciste (4)	64.0	0.45	0.20	0.23		Dalle(1)	0.29	1	1			Nv-né 0-2 mois				
5	Ciste (5)	64.0	0.82	0.52	0.36		Dalle(1)	1.08	1	1		Indét.	Adulte vieux		Oui		1 tesson
6	Ciste (6)	62.5	0.80	0.52	0.34		Dalle(1)	0.50	1	1		Fém.	Adulte vieux		Oui		Ocre au niveau de l'orbite
7	Ciste (6)	41.5	1.02	0.56	0.46		Dalle(1)	0.68	1	1		Fém.	Adulte				
8	Ciste (4)	55.5	0.57	0.28	0.30	Dalle ?	Dalle(1)	0.40	1	1			Enfant 1-2 ans				Dalle sur couverture
9	Ciste (6)	55.0	0.85	0.51	0.41		Dalle(1)	0.86	1	1		Fém.	Adulte	Oui			Bracelet en glycymeris
10	Bois	76	0.95	0.58	0.30		BOIS	0.59	1	1		Masc.	Ad. jeune 20-22 ans	Oui			Bracelet en déf. sanglier
11	Bois ?	73.0	1.20	0.60					1	1		Masc.	Ad. jeune 20-24 ans				
12	Ciste (4)	61.5	0.71	0.35	0.27		Dalle(?)	0.36	1	0			Enfant 3±1 ans				
13	Ciste (4)	33.0	0.60	0.34	0.35		Dalle(2)	0.59	1	1			Enfant 4±1 ans				
14	Ciste (4)	73.0	0.72	0.60	0.38	Blocs	Dalle(1)	0.70	1	1			Enfant 13-14 ans	Oui			Galets sur couverture
15	Ciste (4)	61.5	0.70	0.50	0.32		Dalle(1)	0.49	1	1			Enfant 4±1 ans	Oui			Ocre près de l'orbite gauche
16	Ciste (4)	70.0	0.66	0.37	0.32	Dalle ?	Dalle(3)	0.60	1	1			Enfant 5-6 ans	Oui			
17	Ciste (4)	46.0	0.50	0.35	0.22		Dalle(1)	0.44	1	1			Nv-né 2-3 mois				
18	Ciste (6)	63.0	0.94	0.50	0.33		Dalle(1)	0.70	1	1		Indét.	Adulte vieux		Oui		Non localisé
19	Ciste (4)	64.0	0.82	0.52	0.48	Pierre	Dalle(2)	0.84	1	1		Masc.	Adulte vieux				
20	Ciste (4)	62.5	0.75	0.55	0.40	Dalle ?	Dalle(3)	0.55	2	2			Enfant 12-14 ans				Syndrome de Klippel-Feil
20													Enfant 4±1 ans				
21	Ciste (4)	69.0	0.52	0.41	0.31	Dalle	Dalle(1)	0.49	1	1			Enfant 1,5-2,5 ans				
22	Ciste (4)	53.5	0.82	0.53	0.36	Blocs	Dalle(1)	0.71	1	1		Masc.	Ad. jeune 20-24 ans				Galets au sommet de la fosse
23	Ciste (4)	75.0	0.55	0.40	0.41	Blocs	Dalle(1)	0.65	1	1			Enfant 1-2 ans				20 cm de pierres sur couverture
24	Ciste (4)	65.0	0.80	0.55	0.39	Dalle	Dalle(1)	0.65	1	1		Fém.	Adulte	Oui			Bracelet en glycymeris
25	Ciste (4)	73.0	0.97	0.50	0.40	Dalle	Dalle(1)	0.97	1	1		Masc.	Adulte			Oui	Blocs sur couverture, dalle au sommet, bovidé dans fosse

Fig. 18. Tableau des sépultures du chemin des Collines (Sion, Valais). Les orientations sont données en grade, les autres mesures en mètre. Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de dalles formant le coffre ou la couverture.

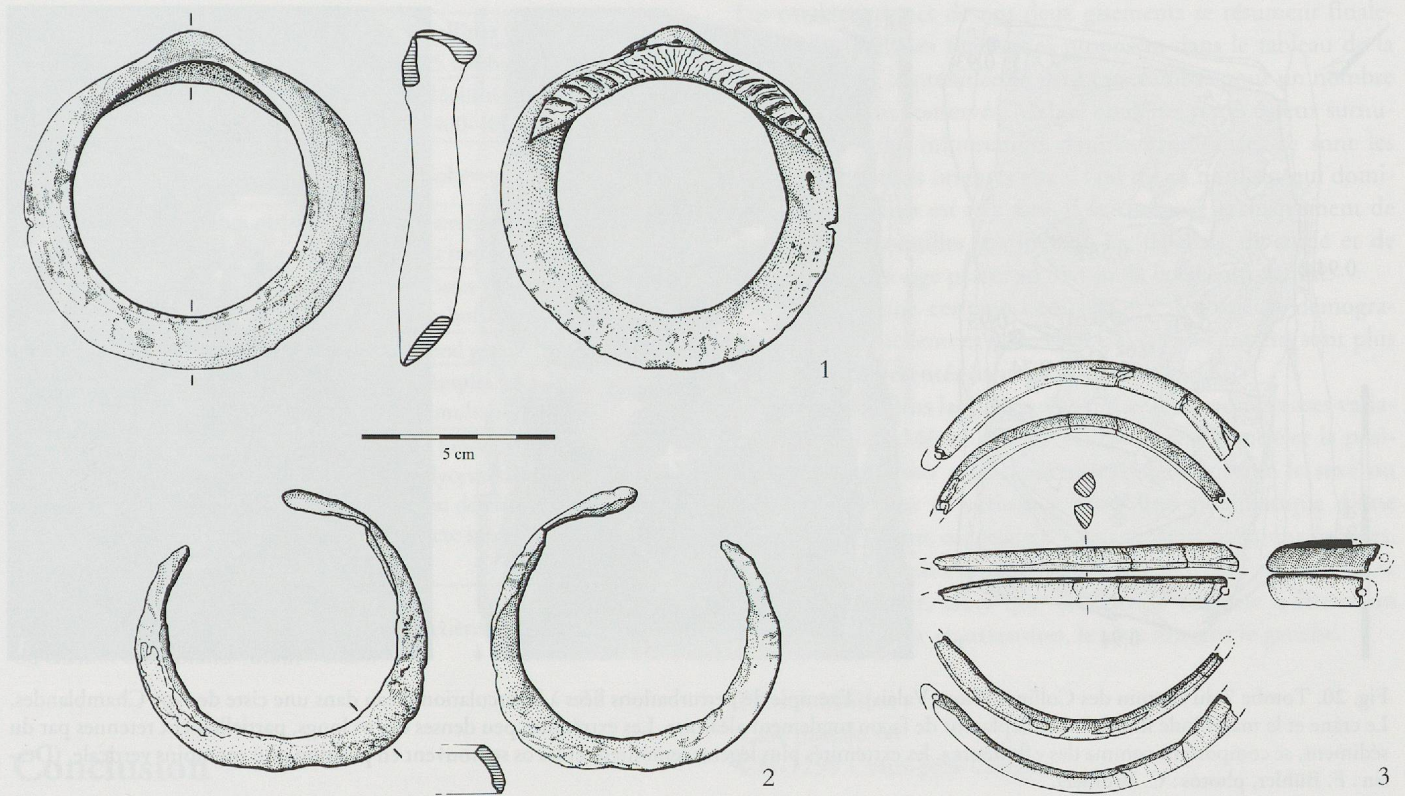


Fig. 19. Bracelets provenant des tombes du chemin des Collines (Sion, Valais). 1 – bracelet en *Glycymeris pilosa* découvert dans la tombe 9 ; 2 – bracelet très érodé en *Glycymeris*, probablement de la variété *pilosa*, découvert dans la tombe 24 ; 3 – bracelet façonné dans deux défenses de sanglier (G et D du même individu) découvert dans la tombe 10. (Dessin : D. Baudais).

niveau du cou et des épaules. Le report de la mobilité habituellement prise en charge par l'espace intervertébral entre C2 et C3 sur les autres articulations peut entraîner une hypermobilité des autres segments cervicaux, avec des atteintes neurologiques importantes.

Enfin, les quatre adultes âgés présentent des signes d'arthrose. Les tombes 6 et 18 méritent une mention particulière dans la mesure où les atteintes touchent plusieurs articulations et sont de forte amplitude.

Mobilier funéraire

Bracelets pour les morts

La tombe 9 a livré un bracelet obtenu dans une valve de *Glycymeris pilosa* (fig. 19, n° 1). Son diamètre extérieur est de 8,8 cm pour une ouverture comprise entre 6,2 et 6 cm et une épaisseur maximum du test de 5,3 mm. Il ne présente pas de trace d'usure évidente, mais une facette de polissage correspondant au façonnage de l'ouverture est bien marquée sur la surface externe de la valve. Il est associé à une femme adulte, mais il n'est pas possible de restituer sa position précise, la plupart des os ayant été déplacés par flottage dans le coffre. Le bracelet se situait au centre de la ciste, au niveau des deux coxaux.

Un second bracelet en coquillage provient de la tombe 24 (fig. 19, n° 2). Il a été obtenu dans une valve de *Glycymeris*, probablement de la variété *pilosa*, mais son état de conservation ne permet guère de le décrire avec précision. Son diamètre externe

est supérieur ou égal à 7,5 - 8 cm, alors que le diamètre interne se situe autour de 6 cm. L'épaisseur de la coquille est encore de 6 mm. La pièce est presque totalement érodée, la surface externe de la coquille n'est plus conservée. Comme dans le cas précédent, la tombe 24 est très mal conservée, mais la position du bracelet, à l'emplacement habituel de l'humérus ne laisse pas de doute sur le port de cet ornement, au niveau de l'un des humérus, vraisemblablement le gauche. Ce bracelet est associé à une femme adulte.

Le troisième bracelet a été obtenu dans deux défenses de sanglier (fig. 19, n° 3). Les courbures identiques des deux fragments semblent attester qu'ils proviennent des défenses gauche et droite d'un même individu. Le façonnage est assez particulier, il ne se contente pas d'extraire la lame d'émail en conservant toute sa largeur, mais il comporte aussi une importante abrasion qui vise à amincir la lame d'émail. Ainsi le diamètre maximum de la dent n'est plus conservé. Le bracelet monté se compose donc de deux lames d'émail en forme de lunules rassemblées par un lien. Trois des quatre perforations nécessaires à son assemblage sont cassées, mais encore en partie conservées. Le diamètre extérieur peut être estimé à environ 9 cm, pour une épaisseur d'émail de l'ordre de 9 mm et un diamètre interne de 8 cm.

Le contexte de ce bracelet est parfaitement documenté. Il se situait autour de l'humérus gauche d'un jeune homme inhumé dans le coffre en bois de la tombe 10.

Plusieurs remarques peuvent être faites quant à ces parures. On constatera que si le pectoral en défense de suidé est fréquent

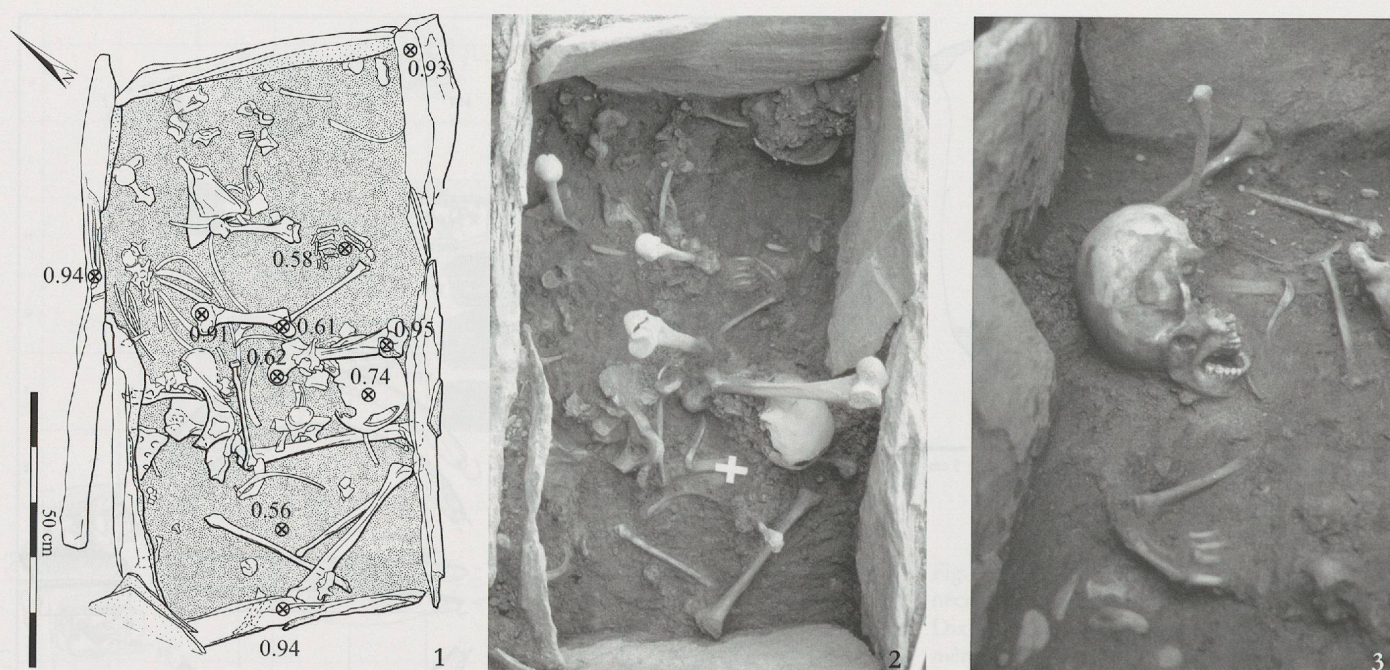


Fig. 20. Tombe 7 du chemin des Collines (Sion, Valais). Exemple de perturbations liées à la circulation d'eau dans une ciste de type Chamblandes. Le crâne et la mandibule flottent et se déplacent de façon totalement aléatoire. Les extrémités peu denses des os longs, partiellement retenues par du sédiment, se comportent comme des « flotteurs », les extrémités plus légères remontent et les os se trouvent en position plus ou moins verticale. (Dessin : F. Bühler, photos : C. Brunier).

dans le bassin lémanique, il est encore totalement absent du Valais central. Le bracelet de la tombe 10 constitue pour l'instant le seul objet en défense de suidé connu dans les cistes valaisannes. On peut aussi opposer l'attribution sexuelle de ces parures, puisque le pectoral est probablement un objet associé aux femmes alors que le bracelet est ici masculin. La situation est différente pour les bracelets en coquillage qui sont associés à des femmes dans cette nécropole.

Ocre rouge

Cinq inhumations ont livré des traces d'ocre rouge, il s'agit de deux adultes, une femme, un vieil adulte de sexe indéterminé, et de trois enfants. Dans quatre cas, l'ocre est localisé au niveau de la face, de l'épaule gauche ou des poignets des défunts. Il s'agit de positions en relation avec la tête ou le torse, on peut envisager des fragments d'ocre en suspension dans un sac autour du cou ou un dépôt strictement lié à la face et mis en place au moment du dépôt du corps dans la ciste. Il ne s'agit pas de boulettes d'ocre bien constituées, mais de résidus observés lors de la fouille.

Les fosses des tombes n'ont pas livré de mobilier, on signalera seulement la présence d'une côte de bovidé réduite à l'état d'esquille dans la fosse de la tombe 25, une inhumation contenant un homme adulte.

Taphonomie.

Il est difficile de terminer la présentation de ces deux nécropoles sans évoquer la question des infiltrations d'eau dans des coffres qui ne sont pas encore totalement sédimentés. La première

conséquence de ces apports répétés et plus ou moins violents dans les sépultures est la formation de litage de sédiments extrêmement fins à l'intérieur des coffres. Ces derniers se transforment en une sorte de « décanteur » piégeant les sédiments les plus fins. La structure et le nombre impressionnant de varves attestent de la lenteur du comblement et de la répétition incalculable de ce type d'apport. Ce mécanisme semble jouer un rôle direct sur la conservation de l'os, car toutes les tombes de l'avenue Ritz présentaient une importante quantité de limon fin et étaient excessivement mal conservées.

La seconde conséquence est illustrée par de nombreuses tombes de la nécropole du chemin des Collines (fig. 20). On y constate que les os sont en partie retenus par les limons fins, mais que les extrémités libres se comportent à la manière de flotteurs lorsque le niveau d'eau monte à l'intérieur des cistes. Il s'en suit des visions tout à fait étonnantes, avec le déplacement de crânes flottés et déposés de façon aléatoire ou des os longs qui semblent plantés à la verticale mais dont l'extrémité la plus profonde est encore en connexion. Dans ces cas, il n'y a aucune intervention humaine, simplement des os qui flottent, bougent et se déposent en fonction des montées d'eau dans le coffre encore vide de sédiment.

L'évacuation de l'eau est aussi l'occasion de créer des amas osseux particuliers. Deux coffres se sont transformés en siphon, on constate qu'une zone du fond est plus perméable et laisse l'eau s'évacuer plus rapidement. Ce phénomène a tendance à créer des amas osseux localisés à la zone d'évacuation de l'eau où les ossements flottés se déposent naturellement.

	Ritz (Sion, Valais)	Collines (Sion, Valais)
	15 tombes, 15 individus	25 tombes, 26 individus
Chronologie	Néolithique moyen I, avant 4400 av. J.-C.	Néolithique moyen I, 4400-4000 av. J.-C.
Organisation spatiale	Non cohérente	Cohérente
Orientation des tombes	Tombes dispersées, de l'est au nord	Tombes groupées au nord-est
Architectures	Cistes	Cistes (23) et coffres en bois (1 ou 2)
Positions	2 variantes de décubitus latéral gauche, tête à l'est	
Inhumations	Simple	Simple et double simultanée (1 cas)
Mobilier	1 bracelet en glycymeris 2 poinçons en os, ocre sporadique	2 bracelets en glycymeris, 1 bracelet en défense de suidé, ocre sporadique (5/25)

Fig. 21. Principales caractéristiques des cimetières de l'avenue Ritz et du chemin des Collines (Sion, Valais).

Conclusion

Les nécropoles de l'avenue Ritz et du chemin des Collines constituent deux ensembles anciens et complètement en marge du phénomène collectif. Ce qui surprend le plus, c'est qu'ils se situent dans une période chronologique, la seconde moitié du cinquième millénaire, où les nécropoles lémaniques livrent toutes des témoignages de rituels complexes. Sur la base de quelques dates ^{14}C anciennes, on pouvait envisager une antériorité des exemples valaisans par rapport au Plateau suisse, ce qui n'est plus le cas.

Les orientations des sépultures suivent les résultats des dates ^{14}C . On constate qu'un ensemble relativement cohérent sur le plan chronologique au chemin des Collines offre l'image d'une nécropole bien organisée avec de faibles variations de l'orientation des coffres. En revanche, les tombes de l'avenue Ritz sont moins cohérentes et semblent appartenir à une séquence chronologique plus longue, mais qui ne commence pas avant le début du Néolithique moyen.

Sur le plan de l'analyse des rituels funéraires et de l'analyse spatiale, ces deux ensembles restent assez difficiles à étudier, nous ne pensons pas avoir pu tirer beaucoup d'enseignements positifs. Ces cimetières sont encore trop petits pour fournir de véritables résultats dans ce domaine. Par contre, la vision à l'échelle du Valais central est très intéressante dans la mesure où la ville de Sion offre désormais quatre ou cinq ensembles importants dans un rayon très limité³.

Les caractéristiques de nos deux gisements se résument finalement aux quelques remarques proposées dans le tableau de la figure 21 avec la présence de quarante tombes pour un nombre de 41 individus conservés. Malgré quelques restes osseux surnuméraires et une inhumation double simultanée, ce sont les dépôts individuels orientés tête à l'est ou au nord-est qui dominent. Le mobilier est très rare, il se compose exclusivement de bracelets en coquilles marines ou en défenses de suidé et de dépôts d'ocre rouge placés au niveau de la face du défunt.

On assiste à une certaine « correction » des valeurs démographiques habituellement observées, puisque les enfants sont plus largement représentés dans les deux nécropoles.

Enfin, le décubitus latéral gauche présente de nombreuses variations de détail. Même si nous n'arrivons pas à corréler la position d'inhumation avec d'autres variables comme le sexe ou l'âge des défunts et surtout à avoir une systématique d'une nécropole à l'autre, on peut faire état de deux positions précises. La première consiste à ramener les mains devant la face ou le thorax du défunt, alors que la seconde consiste à laisser un membre supérieur en extension, le plus souvent le gauche.

Patrick Moinat

Case postale 46

CH-1299 Crans-près-Céligny

Dominique Baudais

Département d'Anthropologie et d'Écologie

Université de Genève

12, rue Gustave-Revilliod

CH-1211 Genève 4

Christine Brunier

22, avenue de Châtelaine

CH-1203 Genève

³ Aux deux ensembles présentés ici, s'ajoutent les cimetières de Sous-le-Scex et des Remparts (Sion, Valais) également présentés dans ce volume, ainsi qu'une petite intervention menée à La Gillière au début des années 1990 (Schmidt, 1992 ; Baudais et Schmidt, 1995).

Références bibliographiques

BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, t. 2 (1989-1990), p. 5-56.

BAUDAIS D., SCHMIDT P.-Y. (1995) – Le site de Sion, La Gillière, in A. Gallay dir., *Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée. Catalogue d'exposition, Le Soleil des Morts : archéologie et bande dessinée, Sion, septembre 1995-janvier 1996*, Musées cantonaux du Valais éd., Sion, p. 97-102.

BOCKSBERGER O.-J., WEIDMANN D. (1964) – Découverte à Sion d'un groupe de menhirs formant un alignement ou un cromlech, *La Suisse primitive*, t. 28, n° 4, p. 89-98.

BRUNIER C., GALLAY A. (1992) – Nouvelles données sur le site du chemin des Collines à Sion (Valais), *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, t. 3 (1991-1992), p. 151-154.

BRUZEK J., CASTEX D., MAJOT T. (1996) – Evaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal : proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle, in D. Castex, P. Courtaud, P. Sellier, H. Duday et J. Bruzek dir., *Les ensembles funéraires du terrain à l'interprétation. Méthodes d'études des sépultures, colloque du GDR*. Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, n.s., t. 3, n° 3/4, p. 491-502.

CHENAL-VELARDE I. avec la coll. de PUTELAT O., FERNANDEZ H. (2002) – *La faune du site néolithique de Sion-Avenue Ritz (Valais, Suisse) : histoire d'un élevage villageois il y a 5000 ans*, BAR International Series 1081, Archaeopress, Oxford, 151 p.

CORBOUD P. (2003) – Les gravures rupestres préhistoriques de la Crête des Barmes à Saint-Léonard (Valais, Suisse), *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines (Aoste)*, t. 14, p. 273-314.

HONEGGER M., DESIDERI J. (2003) – Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barnaz (Valais, Suisse), in P. Chambon et J. Leclerc dir., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes, table ronde de la Société préhistorique française, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*, Mémoire de la Société préhistorique française 33, Paris, p. 219-230.

MURAIL P., BRUZEK J., HOUET F., CUNHA E. (2005) – DSP : A Tool for Probabilistic sex diagnosis using Worldwide variability in Hip-bone Measurements, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n.s., t. 17, n° 3-4, p. 167-176.

NAEF A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes (canton de Vaud), *L'anthropologie*, 12, p. 269-276.

SCHMIDT P.-Y. (1992) – Chronique archéologique 1991. Sion VS, angle de la rue de la Dent-Blanche et de l'avenue du Midi, chantier de La Gillière, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 75, p. 186.

UBELAKER D. H. (1999) – *Human skeletal Remains, Excavation, Analysis, Interpretation*, third edition, Taraxacum, Washington, 172 p., 164 fig.

VORUZ J.-L. (1990) – Litholâtrie néolithique : les statues-menhirs de Suisse romande, in R. Joussaume dir., *Mégalithisme et sociétés. Table ronde CNRS des Sables d'Olonne (Vendée), 2-4 novembre 1987*, Groupe vendéen d'études préhistoriques, La Roche-sur-Yon, p. 187-207.

VORUZ J.-L., avec la coll. de FAVRE F., GABUS J.-H., JEANNERET R., MEIER R., VITAL J., WEIDMANN D. (1992). Hommes et dieux du Néolithique : les statues-menhirs, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 75, p. 37-64.